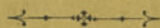


EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900



Société des Mines de Lens et de Douvrin

(PAS-DE-CALAIS)

HABITATIONS OUVRIÈRES

MONOGRAPHIE DE L'OUVRIER MINEUR



CLASSES 403 ET 406

LILLE

IMPRIMERIE L. DANIEL

Rue Nationale, 93

—
1900

Bibliothèque de
J. H. Scrive-Loyer

N° 9011

Série 766

Armoire *custode*

L. *Emmanuel*

Bib = 404771/-1929-14

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Société des Mines de Lens et de Douvrin

(PAS-DE-CALAIS)

HABITATIONS OUVRIÈRES

MONOGRAPHIE DE L'OUVRIER MINEUR

CLASSES 403 ET 406

LILLE

IMPRIMERIE L. DANIEL

Rue Nationale, 93

—
1900

Société des Mines de LENS

(SOCIÉTÉ CIVILE).

Siège social : à LILLE, rue Nationale, 91 (téléphone n° 145).

Siège technique et commercial : à LENS (téléphone n° 6 bis).

Constituée à partir du 12 février 1852.

Concessions de Lens et de Douvrin (Pas-de-Calais). Décrets du 15 janvier 1853 et du 28 août 1854.

Statuts arrêtés le 29 décembre 1855 et modifiés par diverses Assemblées générales extraordinaires.

COMITÉ D'ADMINISTRATION.

- MM. DANEL (Léonard), C. ✻, rue Royale, 85, à Lille (Nord), *Président*.
DESCAMPS (Anatole), boulevard de la Liberté, 36, à Lille, *Vice-Président*.
MOTTE (Albert), boulevard Gambetta, 23, à Roubaix, *Secrétaire*.
DESTOMBES (Pierre), boulevard de Cambrai, 33, à Roubaix.
BIGO-DANEL (Émile), ✻, boulevard de la Liberté, 95, à Lille.
BARROIS (Théodore), rue de Solférino, 220, à Lille.
CREPEL (Albert), ✻, rue de l'Hôpital-Militaire, 101, à Lille.
TILLOY (Ernest), à Courrières (Pas-de-Calais).

DIRECTION.

- M. REUMAUX (Elie), ✻, Agent général de la Société, à Lens.
-

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
A. — De l'utilité des Habitations ouvrières en groupe autour des Puits de Mine	5
Types divers créés (plans des corps principaux de logis, des annexes)	6
Solutions adoptées pour obtenir une bonne hygiène.	47
Construction d'une maison ouvrière (matériaux employés, briques, pierres, chaux, mortier, ciment, bois, tuiles, carrelage, verres, etc.)	47
Alimentation d'eau (canalisation, pompes, puits, etc.)	49
B. — Jardins des habitations ouvrières (plantations, haies, arbres et arbustes : squares, etc. — Dépenses faites)	50
C. — Prix de revient des habitations (leur entretien, loyers, chauffage)	52
D. — Bien-être de l'ouvrier (son existence, sa manière de vivre)	55
Jeux (perches à l'oiseau, jeux de balle, etc.)	55
Sociétés musicales	55
Écoles créées par la Société	55



HABITATIONS OUVRIÈRES

A. — DE L'UTILITÉ DES HABITATIONS OUVRIÈRES EN GROUPE AUTOUR DES PUIITS DE MINE.

« La question du logement de la famille ouvrière, dit un auteur compétent en cette matière (1), est, de toutes celles qui concernent les classes laborieuses, incontestablement la plus importante, au double point de vue de l'hygiène et de la morale. Il s'agit, en effet, pour l'ouvrier, d'avoir son foyer et de jouir, pleinement et en toute sécurité, de tous les avantages qu'il est en droit d'en attendre. C'est là, qu'après le travail, les membres de la famille se retrouvent durant les heures qui leur sont données pour réparer leurs forces et pour remplir toutes les obligations de la vie en commun ».

Le même auteur fait précéder son mémoire de cette citation : « La réforme des habitations est l'un des moyens les plus puissants de relever la valeur physique et morale de la classe ouvrière ». Il attribue donc une importance égale à la construction et à l'amélioration des cités ouvrières.

Dès l'origine de l'exploitation des Mines de Lens, en 1852, le problème se posait de créer un personnel minier dans une région entièrement vouée à l'agriculture, par suite, de l'importer de Belgique et d'Anzin dans le Pas-de-Calais et de lui procurer des logements à côté même de la Mine. La ville de Lens, qui ne comptait alors que 3 à 4.000 âmes, n'offrait aucune ressource en habitations propres à recevoir de nouveaux venus. La question des logements ouvriers a donc été, dès 1852, une de celles qui ont le plus vivement préoccupé la Société des Mines de Lens, et ses Administrateurs et Directeurs ont étudié avec soin l'établissement économique de logements répondant, par leurs dimensions, leur éclairage et leur aération, aux meilleures conditions hygiéniques. Les cités ouvrières de la Société ont bien vite groupé, autour de l'exploitation naissante, un solide noyau d'excellentes familles ouvrières, sûres du lendemain, grâce aux avantages d'hygiène et de bon marché qui leur étaient offerts, attachées dès lors au travail qui leur était assuré

(1) *Des habitations ouvrières à Lille en 1896*, par M. Féron-Vrau, ouvrage ayant obtenu, en 1898, une médaille d'or, prix Danel, au concours de la Société industrielle du Nord de la France.

et ayant fait souche, à leur tour, de nombreux travailleurs fidèles aux traditions de leurs devanciers.

Quand on pense que, de 1852 à 1900, plus de 4.000 habitations ont été établies pour son personnel ouvrier par la Société des Mines de Lens, on voit qu'il y a matière à historique et description des divers types d'habitations étudiés successivement par le Service technique avec la préoccupation incessante du progrès.

Le panneau vertical qui a été concédé à la Société des Mines de Lens dans l'Exposition de la classe 106, comprend :

1° Un plan d'ensemble des cités entourant les quatre puits N^{os} 1, 9, 11, 12 dans la plaine de Lens ;

2° 3 plans, avec coupe et élévation, des maisons ouvrières à étage en groupe, sans étage par groupe de deux, à mansardes en groupe ;

3° Un plan avec coupe et élévation, d'un type de maisons d'employés à étage, en groupe de deux ;

4° Une photographie de l'avenue principale de la cité du Moulin, qui comprend 845 habitations.

La Société expose, en outre, dans cette classe, un album des principales cités ouvrières, un album des bâtiments d'écoles, un opuscule sur les monographies ouvrières, des vues stéréoscopiques et photographiques des principaux types d'habitations enfin la brochure que voici, dont le programme comprend tout ce qui a trait aux habitations ouvrières, construction, prix de revient, entretien, aux jardins d'ouvriers, aux plantations des cités ouvrières, enfin à l'hygiène et à la manière de vivre des ouvriers mineurs, à leurs jeux, à leurs réunions, etc.

Cette même brochure, accompagnée de vues stéréoscopiques et photographiques des principales scènes de la vie ouvrière au pays minier, figure aussi à la classe 103 où la Société des Mines de Lens est également représentée.

TYPES DIVERS CRÉÉS

(PLAN DES CORPS PRINCIPAUX DE LOGIS, DES ANNEXES).

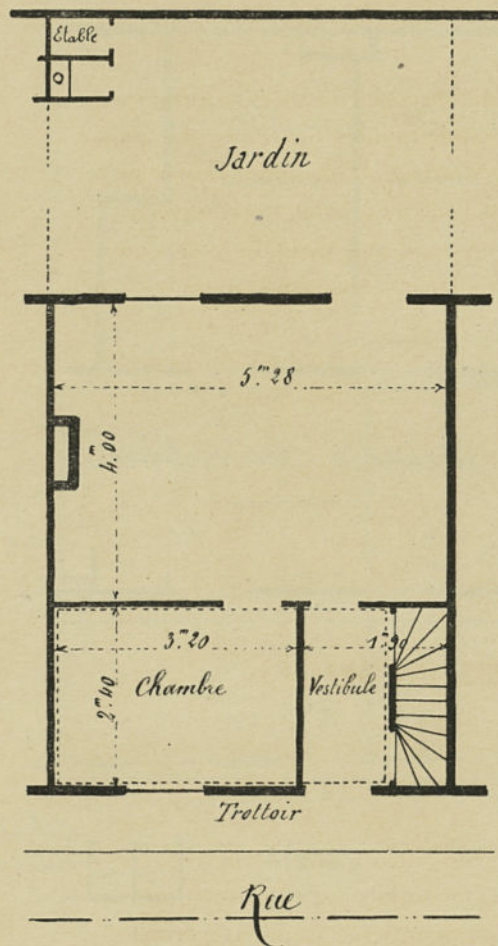
Nous suivrons, par ordre chronologique, l'établissement des maisons ouvrières, représentées par des croquis, tous à la même échelle, afin de se rendre compte des progrès successivement réalisés ; à chaque croquis correspond un ensemble de renseignements intéressants. On trouvera, dans l'album photographique et sur les vues stéréoscopiques, de la classe 106, chacun de ces types d'habitations avec vue de façade, vues des annexes, disposition le long des rues ou au milieu des jardins. Un numérotage soigneux permet de se reporter de ces documents aux documents photographiques.

TYPE N° 1.

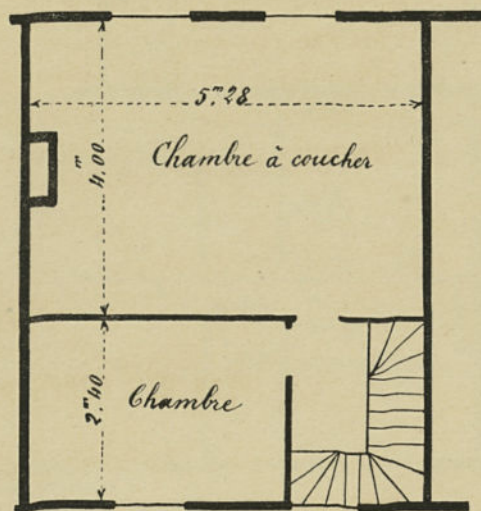
Ce type de maisons a été construit en 1855 dans la rue Neuve du Rempart (Lens-Ville).

Surface couverte	41 ^m 2,60
Prix de revient	2.600 fr. »
d° au mètre carré	63 41
Loyer mensuel	6 50

Rez-de-chaussée



Étage.

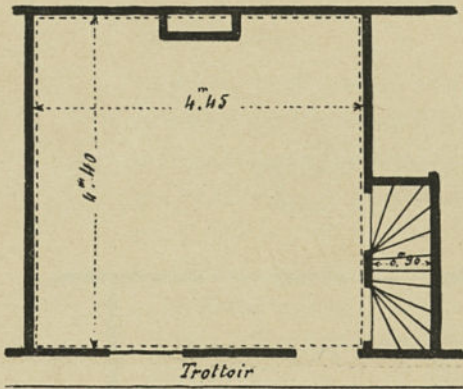


TYPE N° 2.

Ce type de maisons a été construit en 1855, dans la cité Sainte-Elisabeth (Lens-Ville).

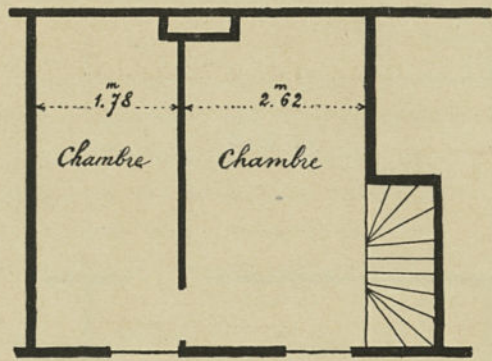
Surface couverte	25 ^{m²} ,50
Prix de revient	1.800 fr. »
d° au mètre carré	70 60
Loyer mensuel	5 50

Rez-de-chaussée

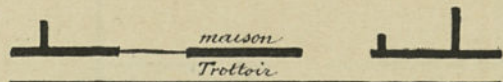


Rue

Étage



Variante des cabinets



Rue

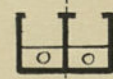
Jardin
(Contenance 200^{m²})

Cabinets pour
4 maisons.



Jardin

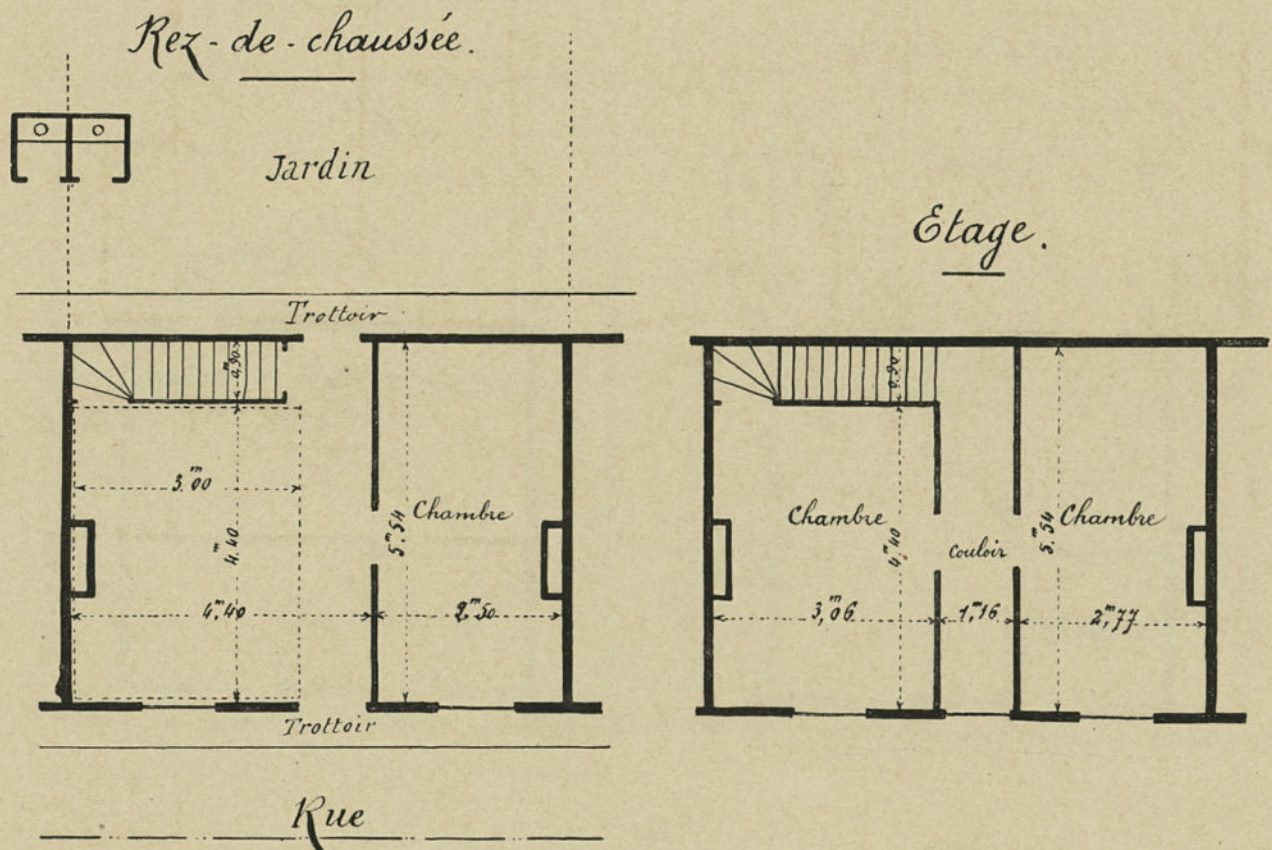
Cabinets
pour 2 maisons



TYPE N° 3.

Ce type de maisons a été construit en 1860, rue de Lille, cité du Grand Condé, fosse N° 2.

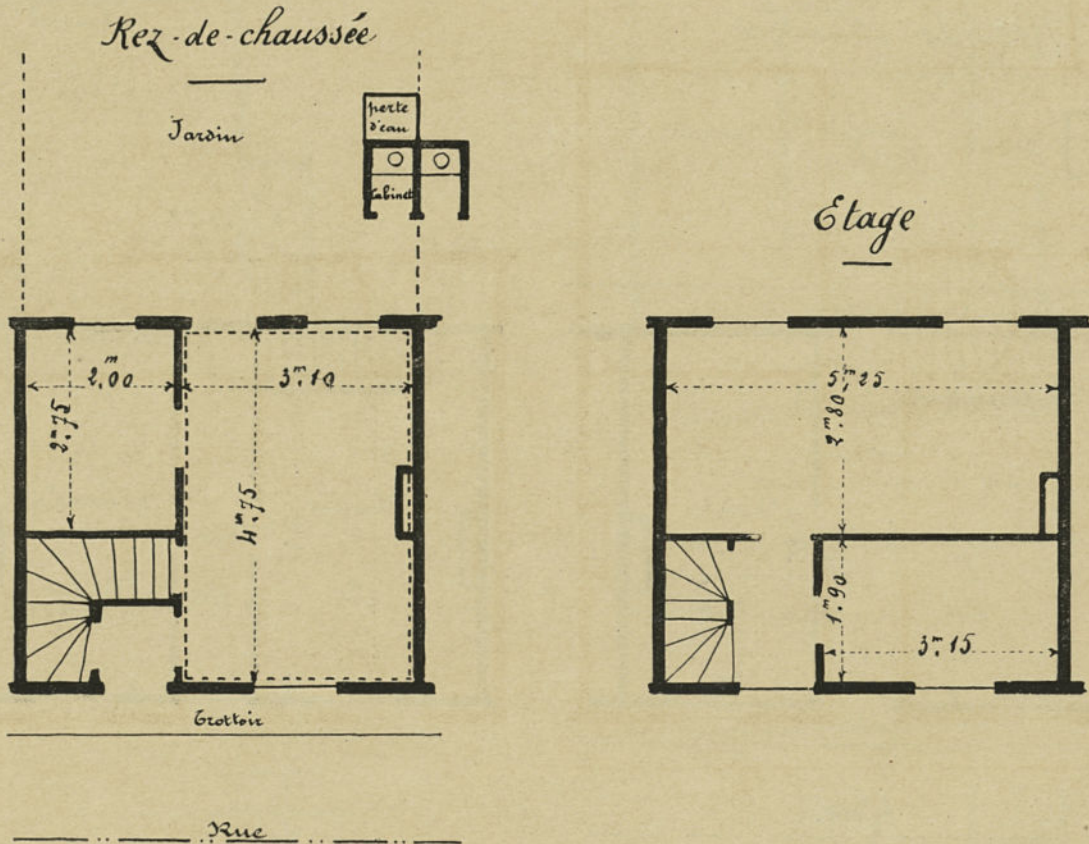
Surface couverte	47 ^m 2,40
Prix de revient	2.900 fr. »
d° au mètre carré	61 20
Loyer mensuel	5 50



TYPE N° 4.

Ce type a été construit en 1866, rue St-Louis, fosse N° 4.

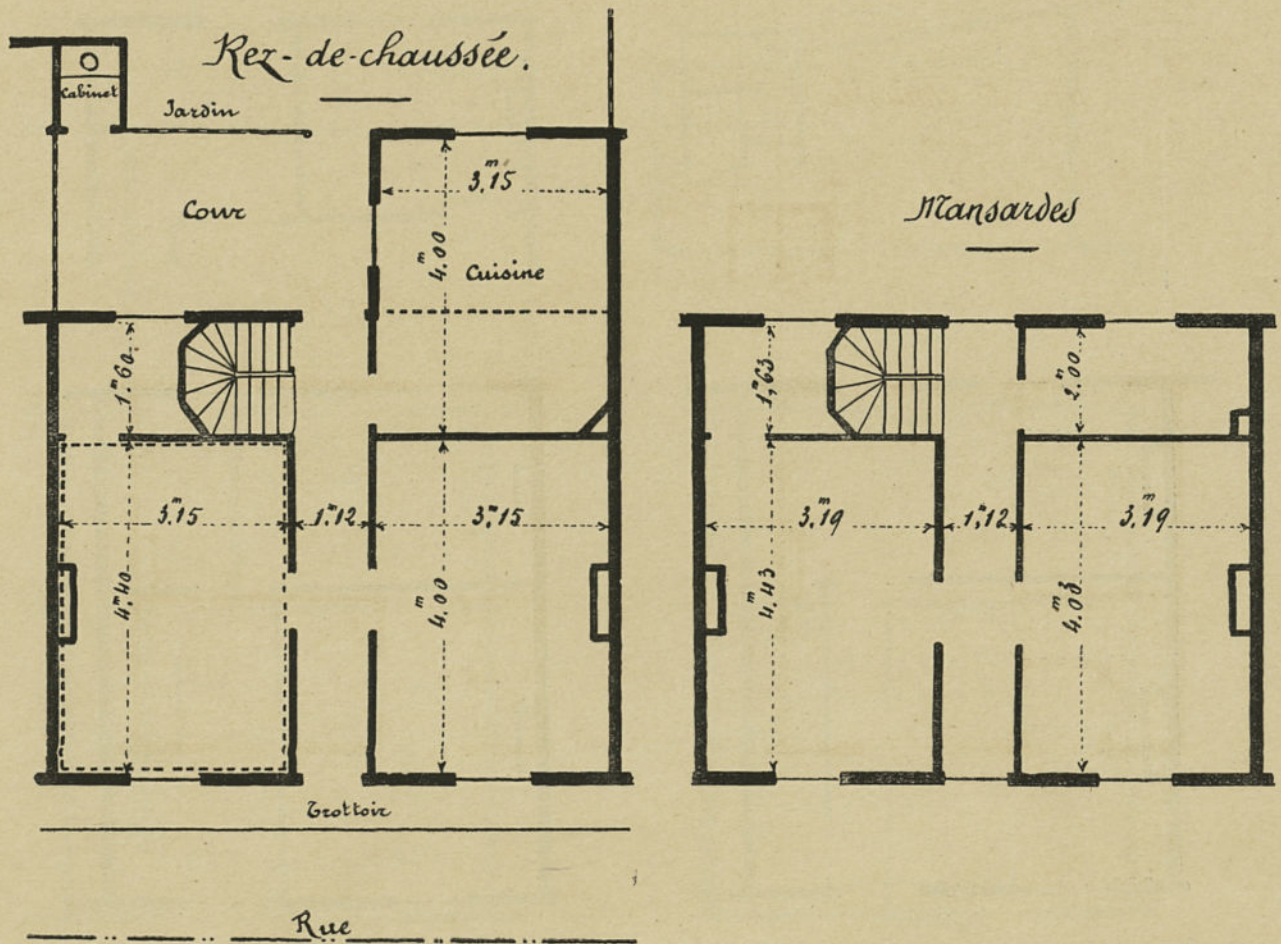
Surface couverte	30 ^{m²} , »
Prix de revient	2.800 fr. »
d° au mètre carré	93 35
Loyer mensuel	5 50



TYPE N° 5.

Ce type de maisons a été construit en 1866, route de Béthune, cité Ste-Elisabeth, fosse N° 1 (Logement d'employé).

Surface couverte	56 ^{m²} , »
Prix de revient	4.000 fr. »
d° au mètre carré	71 45
Loyer mensuel	15 »

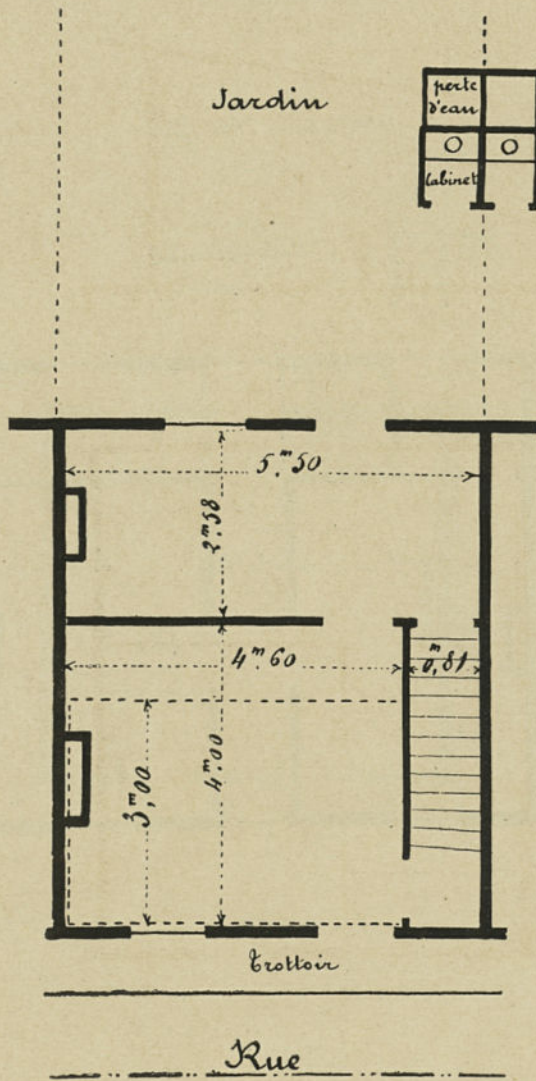


TYPE N° 6.

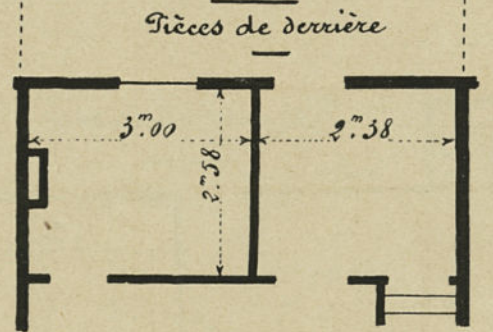
Ce type a été construit en 1867 dans la rue d'Annay, cité du Grand Condé, fosse N° 2.

Surface couverte	44 ^{m²} ,30
Prix de revient	2.900fr. »
d° au mètre carré	65 40
Loyer mensuel	6 »

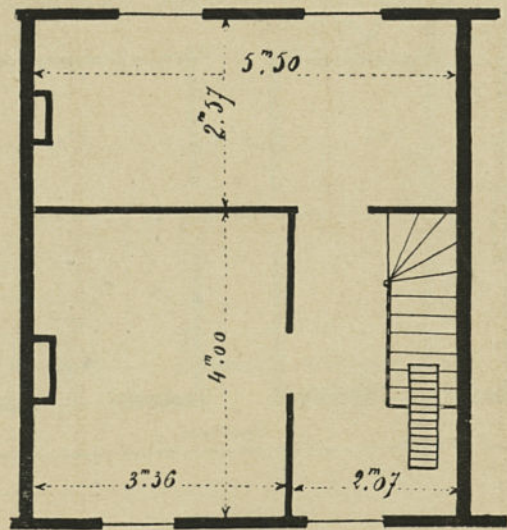
Rez-de-chaussée



Variante du Rez-de-chaussée



Étage



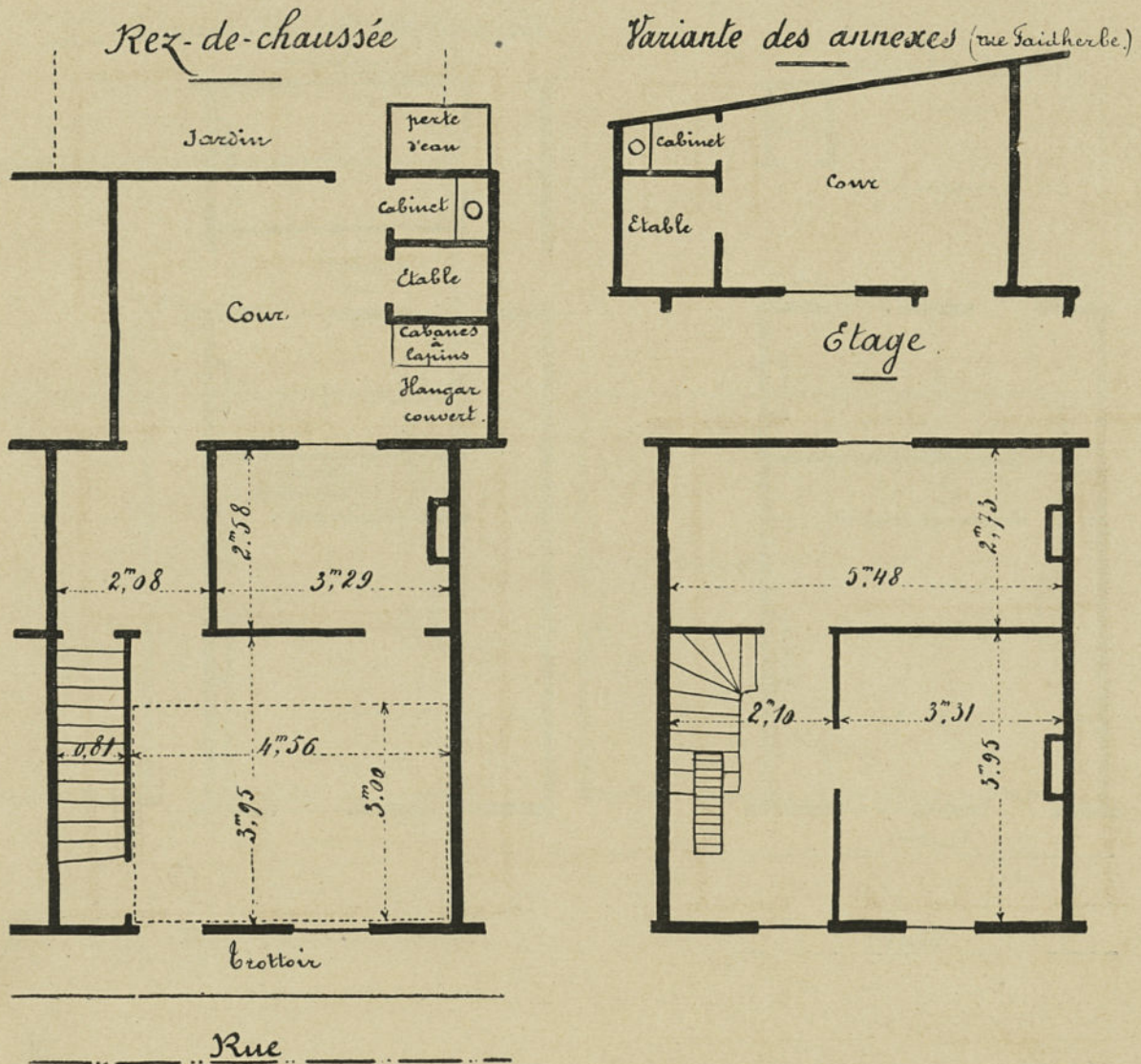
TYPE N° 7.

Ce type a été construit en 1868 rue du Bois, cité du Moulin, fosse N° 4.

Depuis il en a été construit, même cité, rue St-Amé, rue de la Bataille, place du Jeu de Balle (à étage), rue du Moulin, rue St-Auguste (sans étage).

- (A étage) à la cité St-Amé, fosse N° 3.
- (d°) à la cité de Douvrin, fosse N° 6.
- (d°) à la cité de Wingles, fosse N° 7.
- (A mansarde) à la cité St-Édouard, fosse N° 12.
- (d°) à la cité St-Auguste, fosse N° 8.

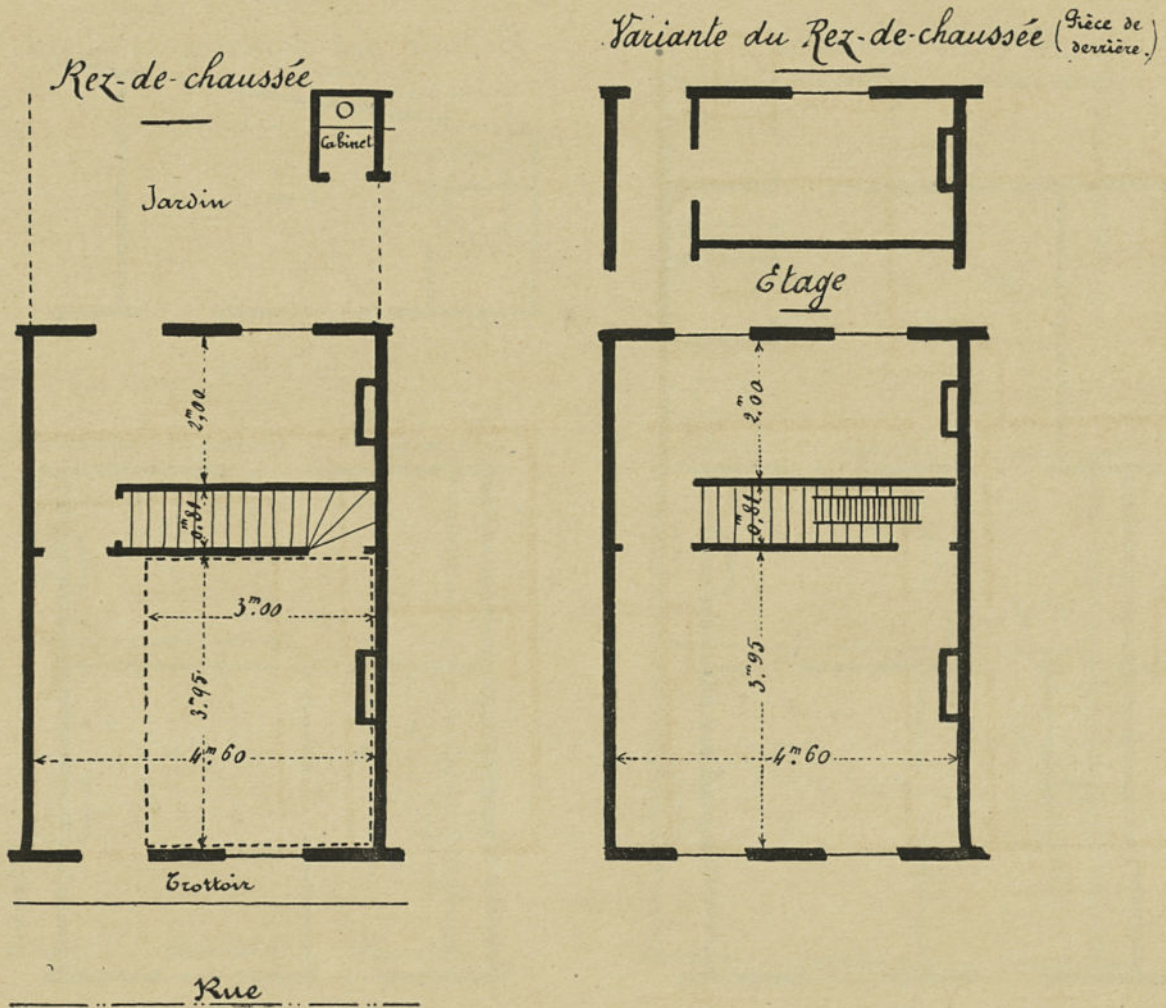
Surface couverte	43 ^{m²} ,60
Prix de revient	3.100fr. »
d° au mètre carré	71 10
Loyer mensuel	5 50



TYPE N° 8.

Ce type de maisons a été construit en 1868 rue de la Bataille, cité du Moulin, fosse N° 4.
Depuis il en a été construit rue d'Aix, même cité, rue Montgolfier, cité St-Amé, fosse N° 3.

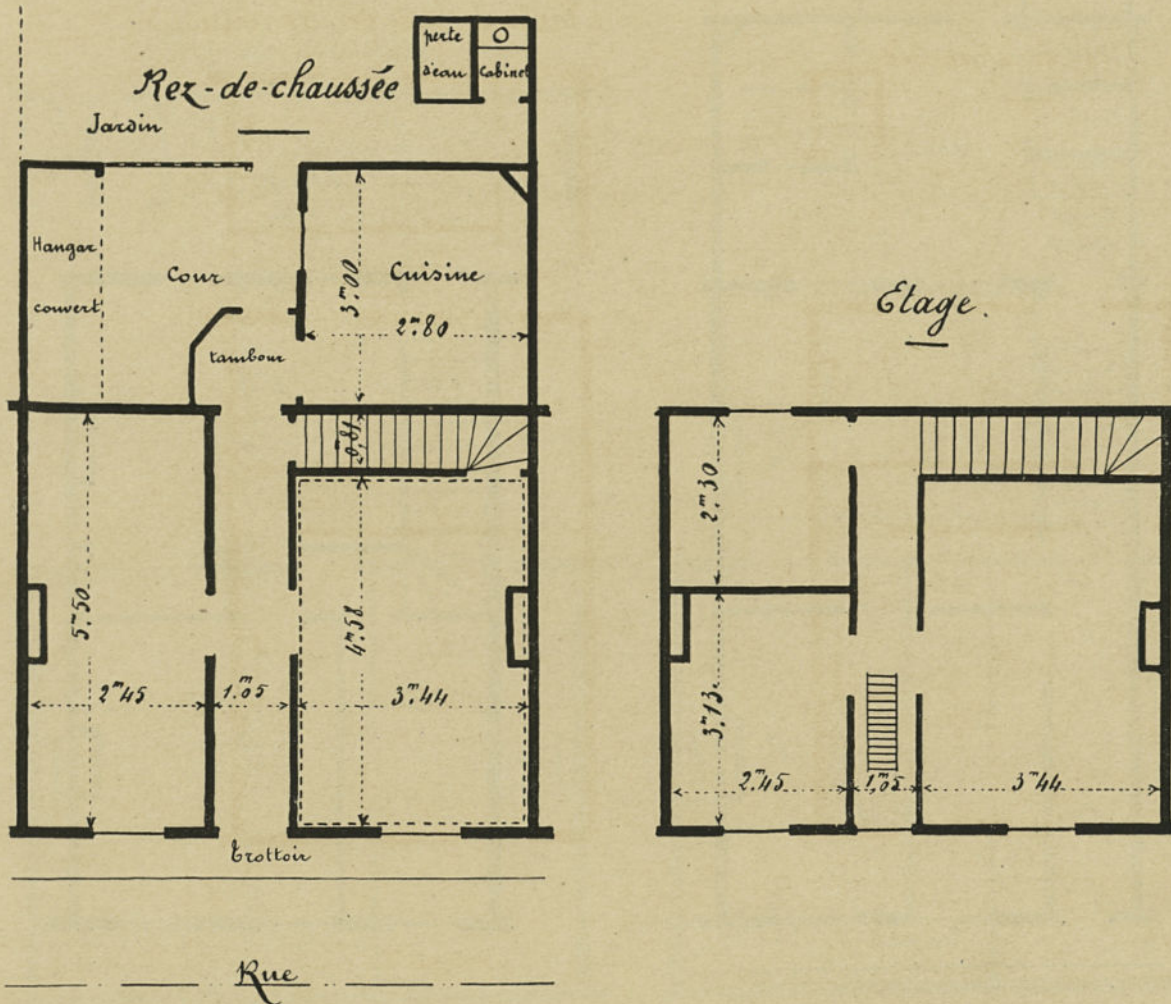
Surface couverte	40 ^{m²} , »
Prix de revient	3.100 fr. »
d° au mètre carré	77 50
Loyer mensuel	5 50



TYPE N° 9.

Ce type de maisons a été construit en 1868, rue d'Avion, fosse N° 4. (Logement d'employé).

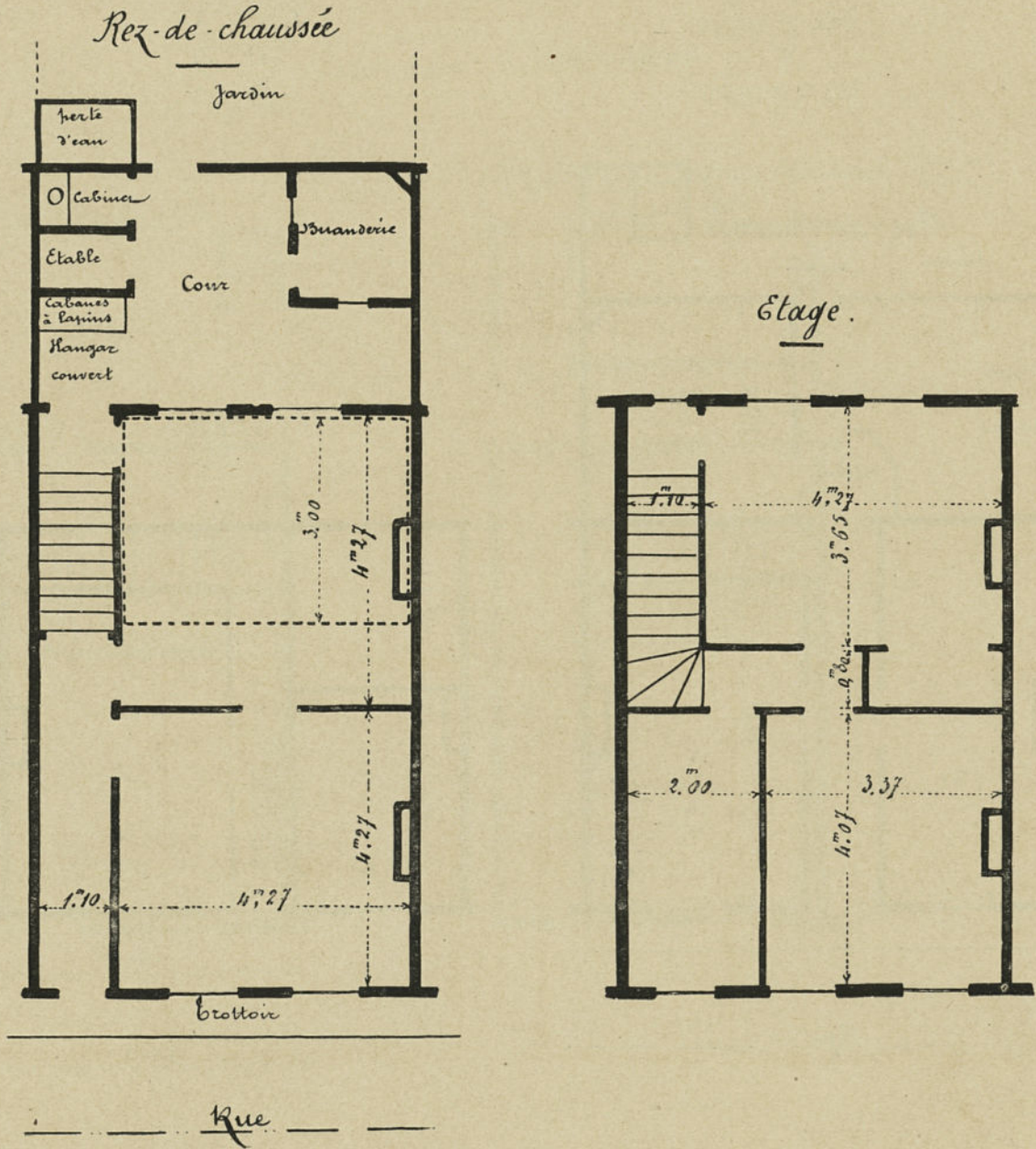
Surface couverte	49 ^{m²} , »
Prix de revient	4.100 fr. »
d° au mètre carré	83 70
Loyer mensuel	15 »



TYPE N° 10.

Ce type de maisons a été construit en 1873, route d'Arras, fosse N° 4. (Logement d'employé).

Surface couverte	52 ^{m²} , »
Prix de revient	3.500fr. »
d° au mètre carré	67 50
Loyer mensuel	15 »

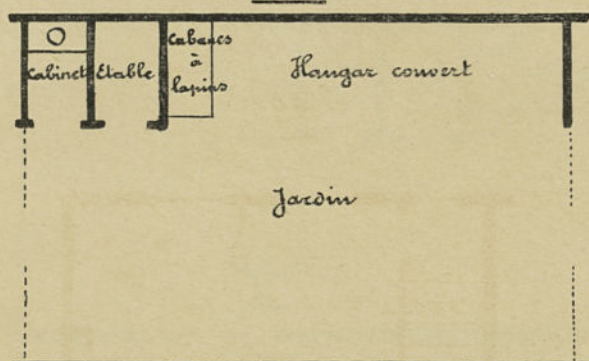


TYPE N° 11.

Ce type de maisons a été construit en 1874 cité du Grand Condé, fosse N° 2, rues Dufresnoy, Dusouich, Dumont, Buffon, Becquerel.

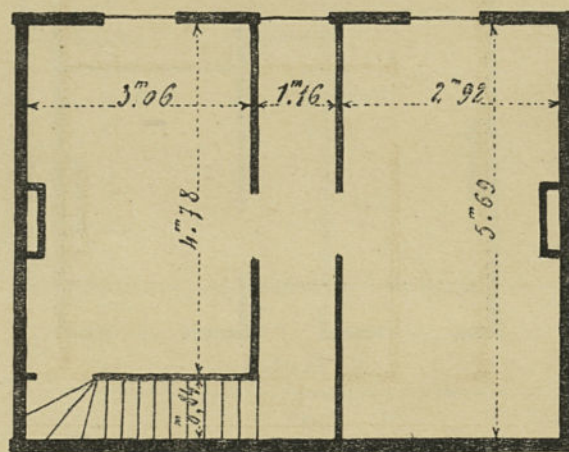
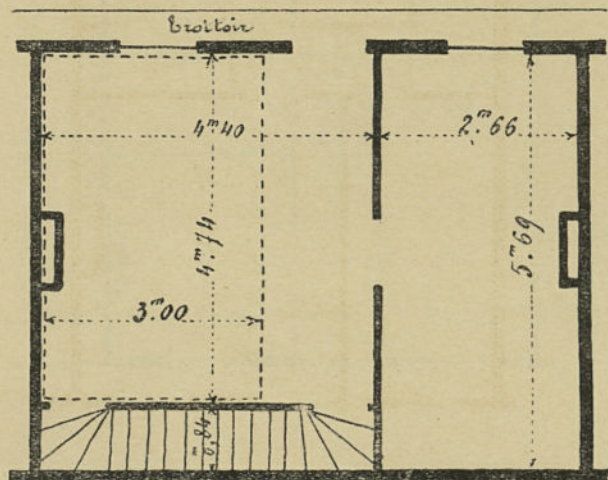
Surface couverte	46 ^{m²} ,40
Prix de revient	2.860fr. »
d° au mètre carré	61 65
Loyer mensuel	6 »

Rez-de-chaussée.



Rue

Étage.

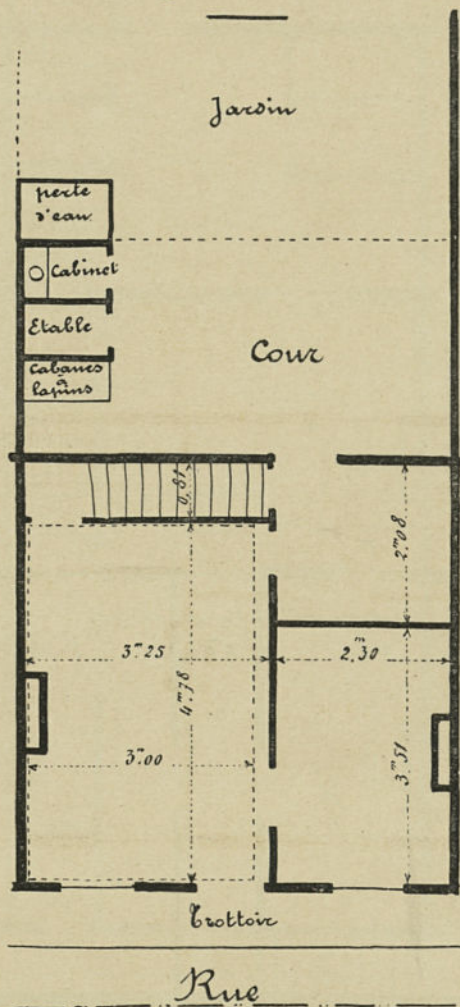


TYPE N^o 12.

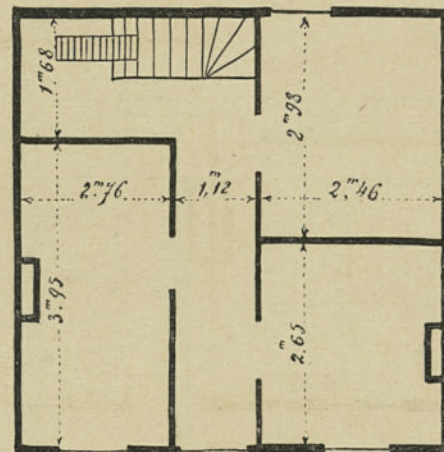
Ce type de maisons a été construit en 1875, route de Lens à Haisnes, fosse N^o 6.

Surface couverte	39 ^m ²,60
Prix de revient	3.000fr. »
d ^o au mètre carré	75 75
Loyer mensuel	5 50

Rez-de-chaussée.



Étage.

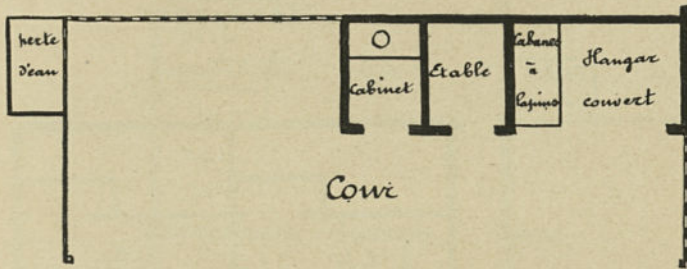


TYPE N° 13.

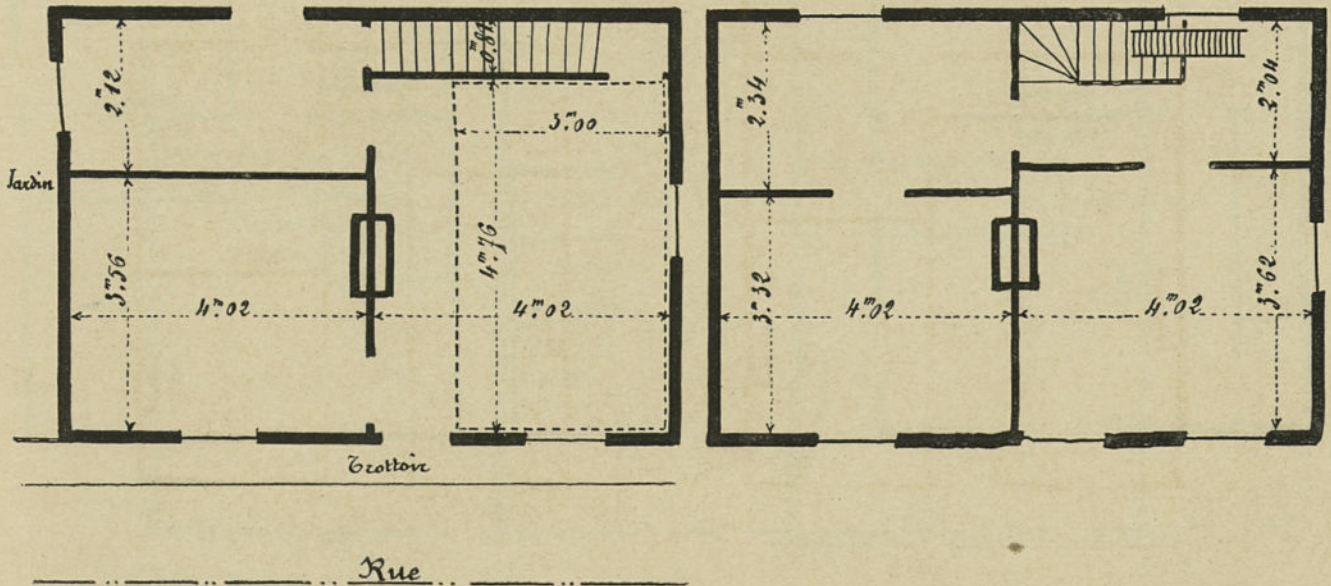
Ce type de maisons a été construit en 1875, à la cité du Moulin, fosse N° 4. (Logement d'employé).

Surface couverte	57 ^{m²} ,60
Prix de revient	4.200fr. »
d° au mètre carré	72 95
Loyer mensuel	15 »

Rez-de-chaussée.



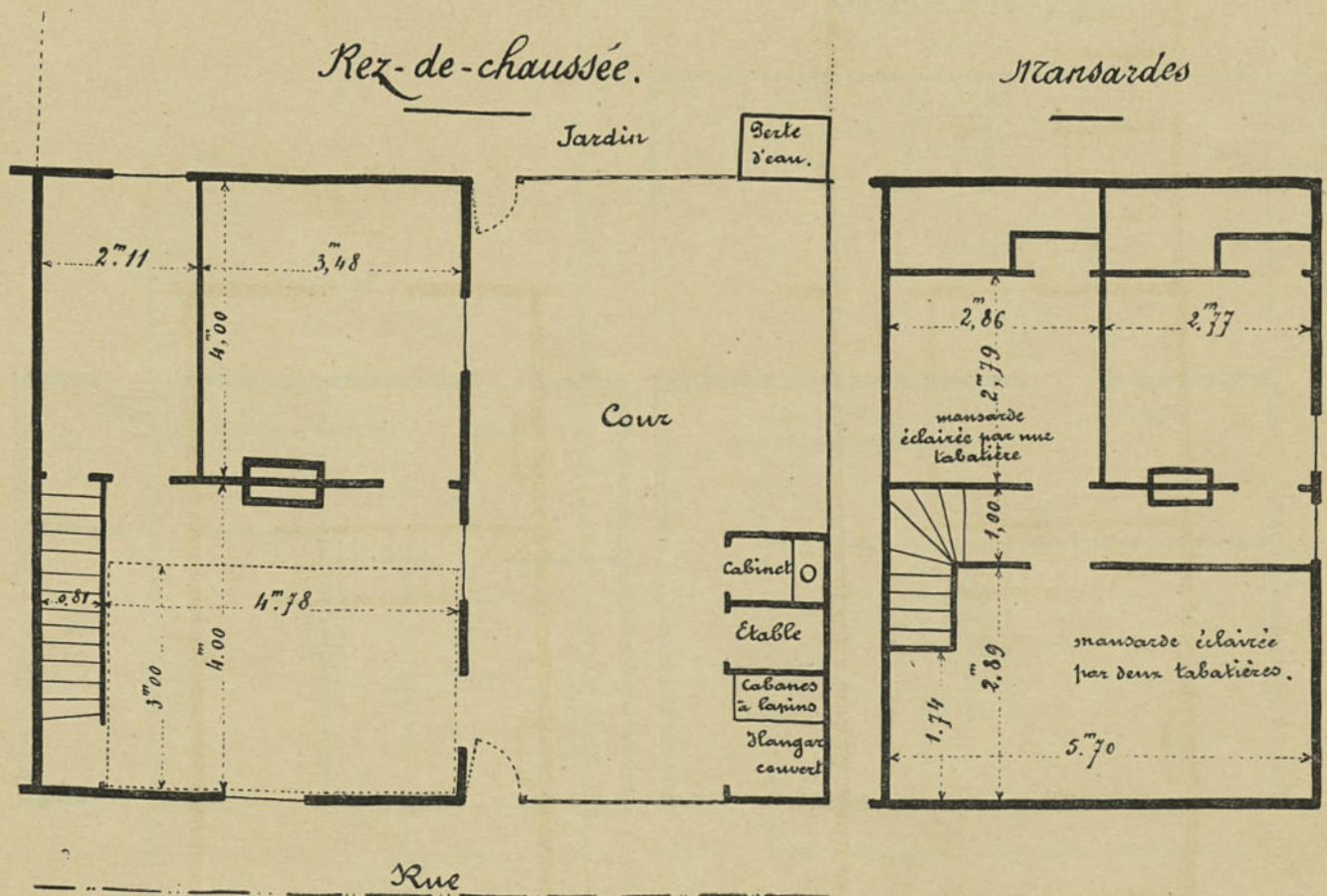
Étage



TYPE N^o 14.

Ce type de maisons a été construit en 1875, rue St-Antoine et rue St-Théodore, cité du Moulin, fosse N^o 4.

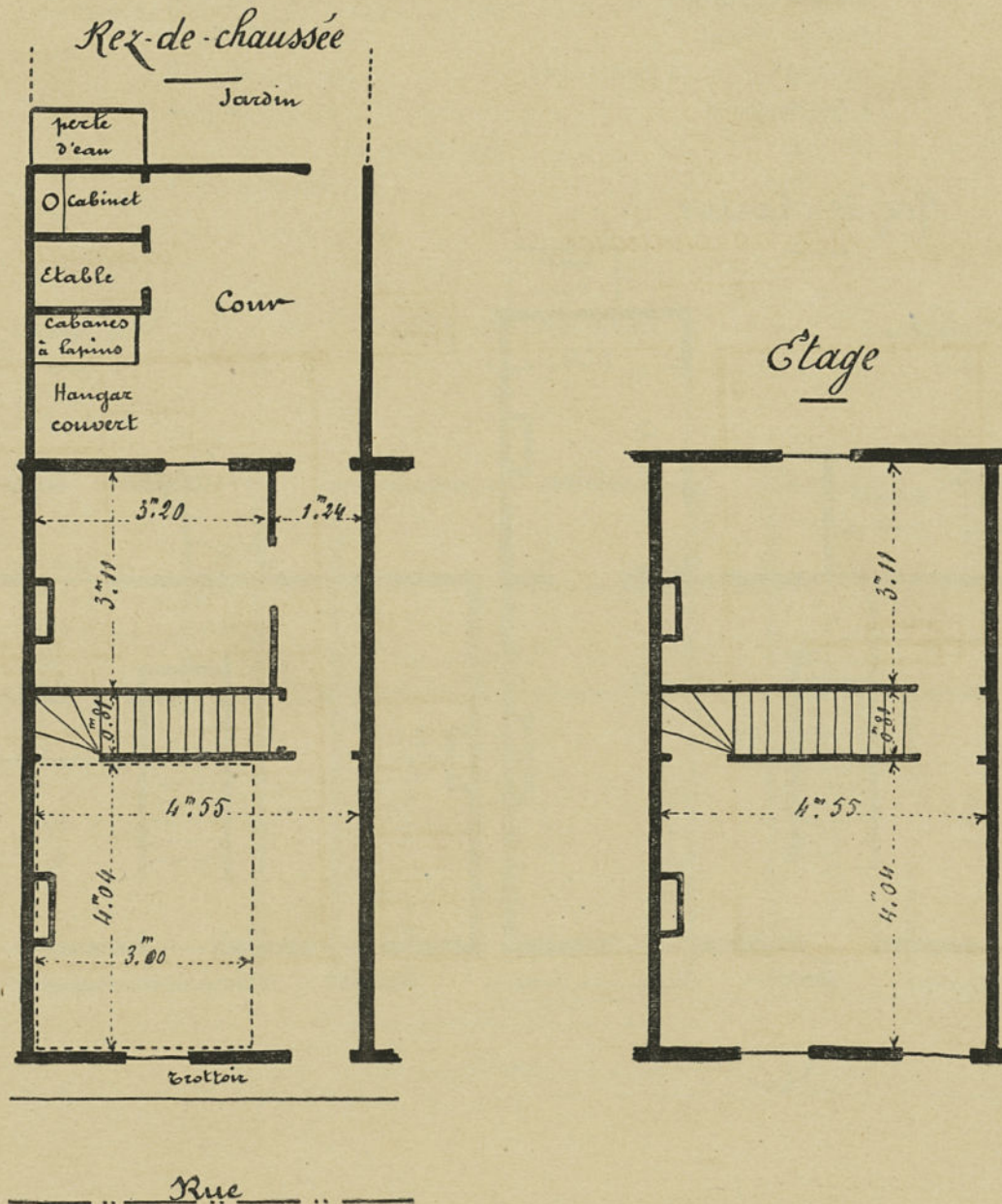
Surface couverte	55 ^m 2,80
Prix de revient	3.200 fr. »
d ^o au mètre carré	57 35
Loyer mensuel	6 50



TYPE N° 15.

Ce type de maisons a été construit en 1875, rue de la Gloriette, cité de Douvrin, fosse N° 6. (Logement d'employé).

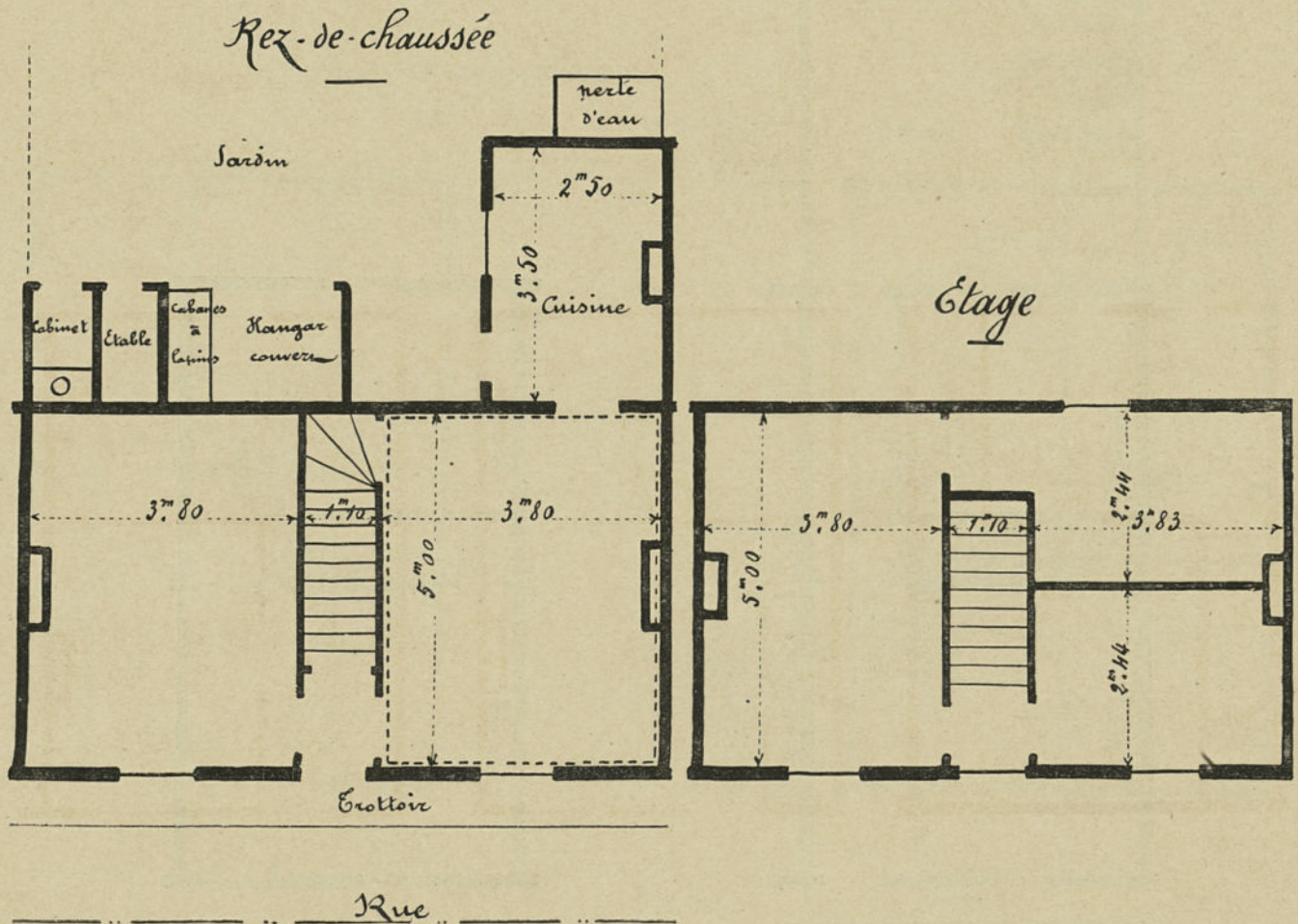
Surface couverte	44 ^m 2,80
Prix de revient	3.400 fr. >
d° au mètre carré	75 90
Loyer mensuel	15 >



TYPE N° 16.

Ce type de maisons a été construit en 1879, rue d'Hulluch, cité de Wingles, fosse N° 7.
(Logement d'employé).

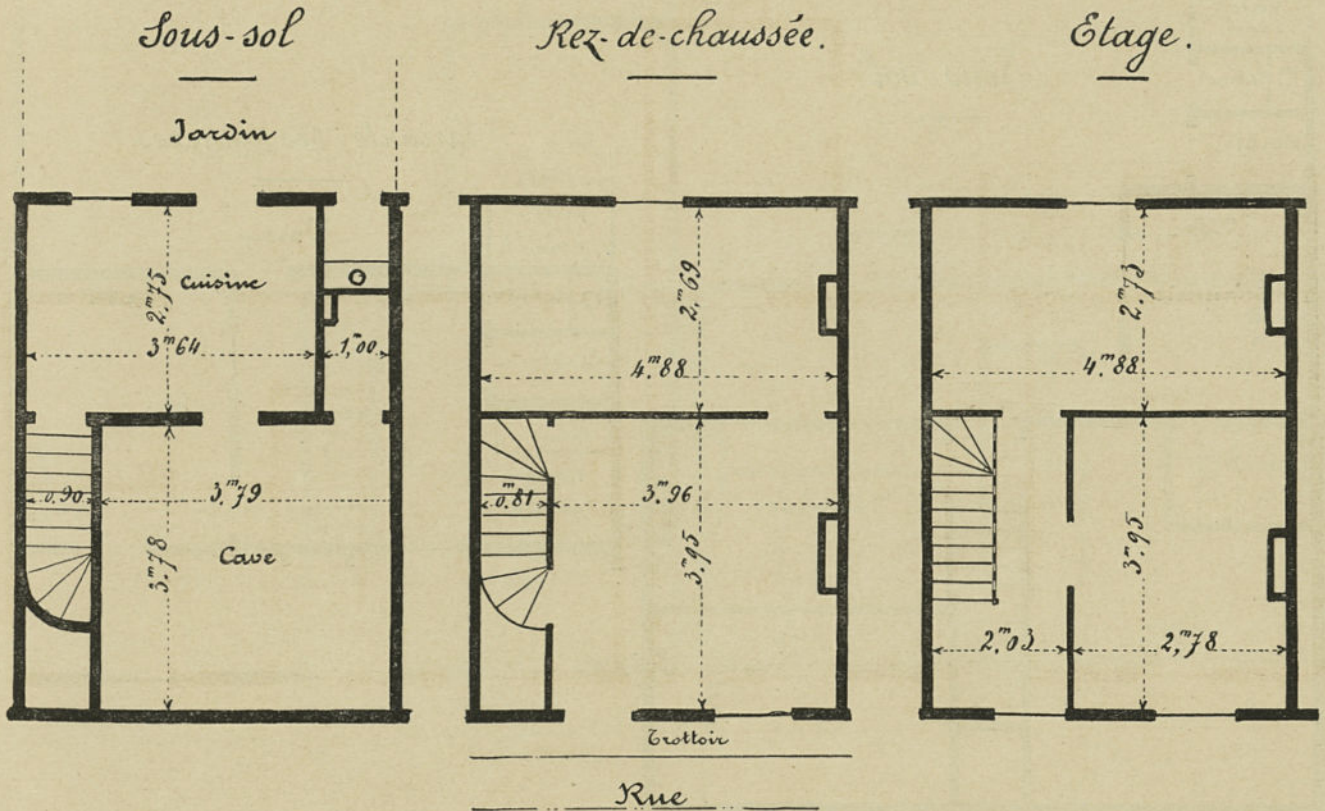
Surface couverte	52 ^m 2,80
Prix de revient	3.700 fr. »
d° au mètre carré	70 10
Loyer mensuel	15 »



TYPE N° 17.

Ce type de maisons a été construit en 1882, rue des Jardins (Lens-Ville).

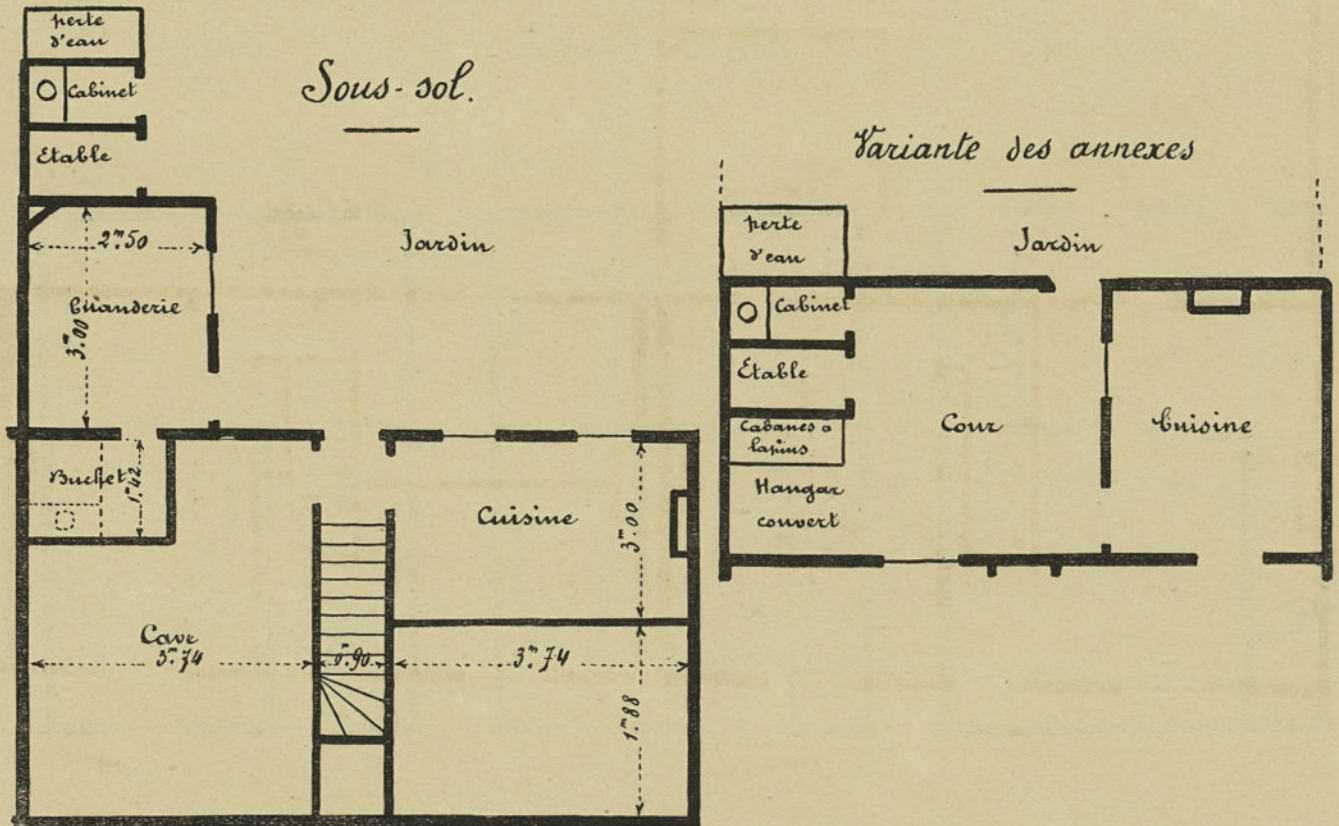
Surface couverte	38 ^{m²} ,50
Prix de revient	3.200fr. »
d° au mètre carré	83 10
Loyer mensuel	10 »



TYPE N^o 18.

Ce type de maisons a été construit en 1882, rue des Jardins (Lens-Ville). (Logement d'employé).

Surface couverte	52 ^m 2,40
Prix de revient	4.500fr. »
d ^o au mètre carré	85 90
Loyer mensuel	15 »



TYPE N° 19.

Ce type de maisons a été construit en 1882, rue St-Amé, fosse N° 3. (Logement d'employé).

Depuis il en a été construit à la cité Ste-Élisabeth, fosse N° 1 (à mansarde)

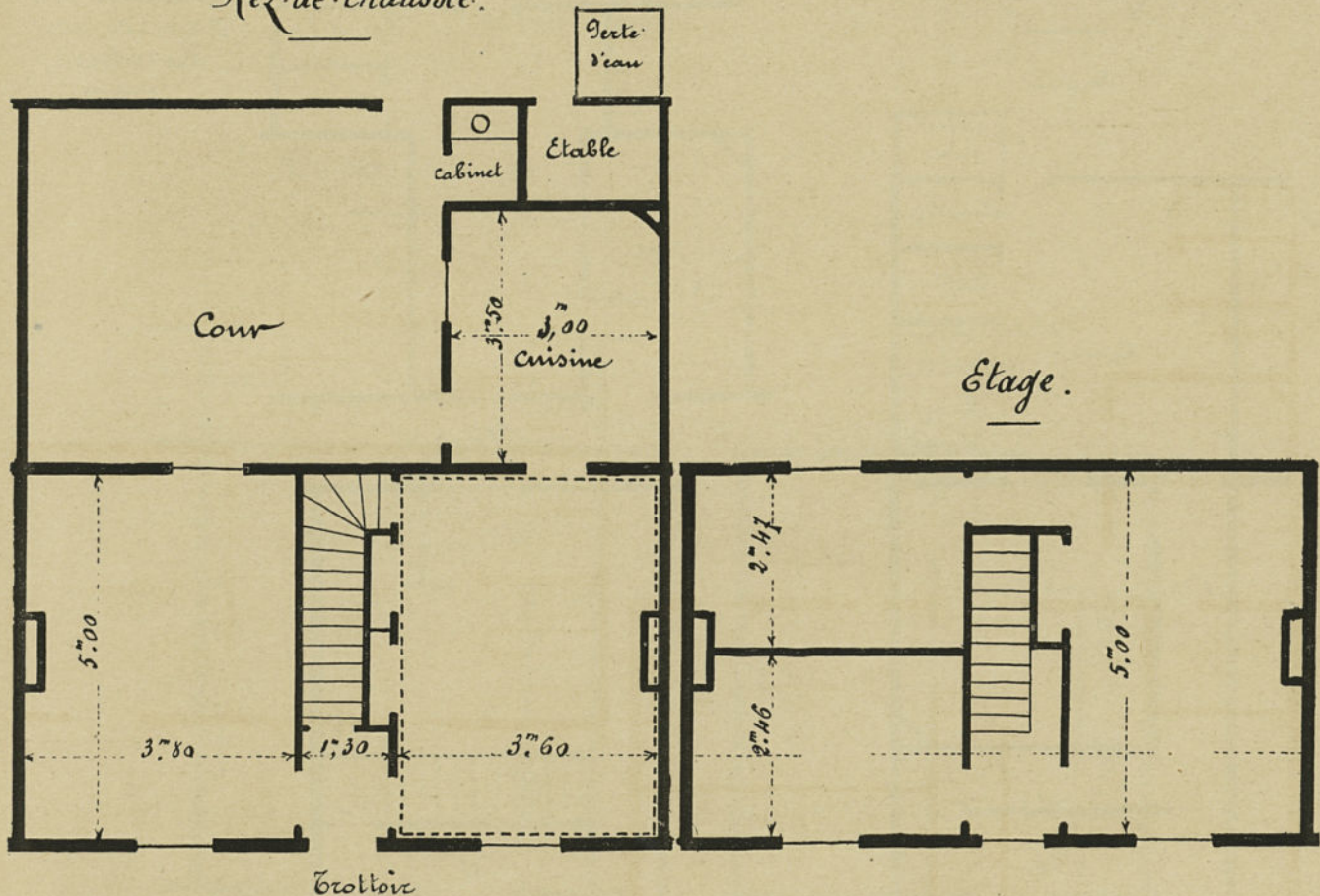
à la cité St-Auguste, fosse N° 8 (à étage)

à la cité St-Pierre, fosse N° 11 (d°)

à la cité St-Édouard, fosse N° 12 (d° et à mansarde).

Surface couverte	52 ^m 2,40
Prix de revient	4.300 fr. »
d° au mètre carré	82 10
Loyer mensuel	15 »

Rez-de-chaussée.

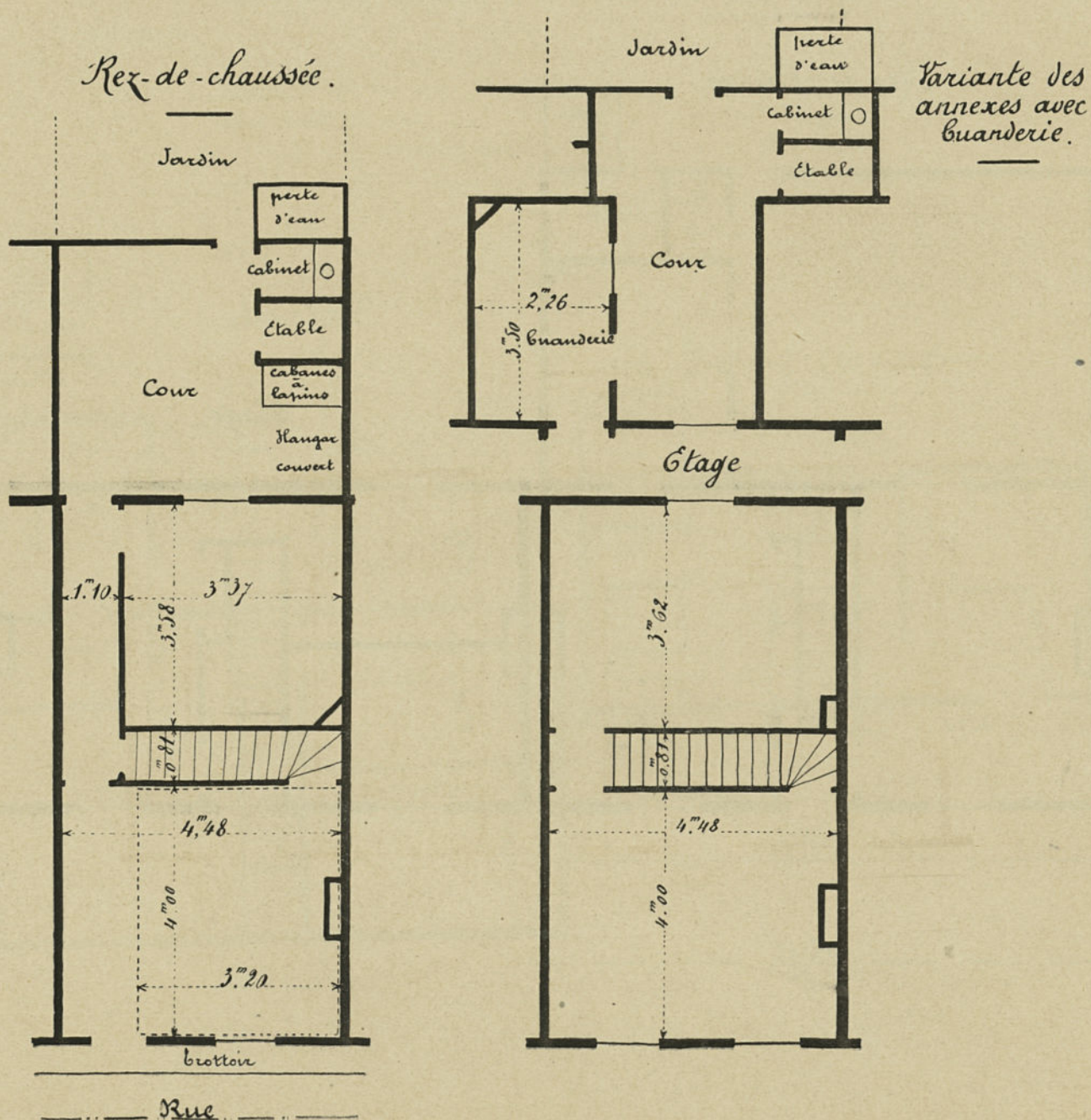


Rue

TYPE N° 20.

Ce type de maisons a été construit en 1883, rue de Lille, cité du Grand Condé, fosse N° 2.
 Depuis il en a été construit, boulevard des Postes, cité St-Auguste, fosse N° 8, rue
 d'Hulluch, cité de Wingles, fosse N° 7.

Surface couverte		44 ^m 2,80
Prix de revient	avec buanderie	3.450 fr. »
	sans buanderie	2.900 »
d° au mètre carré .	avec buanderie	77 »
	sans buanderie	64 75
Loyer mensuel		5 50



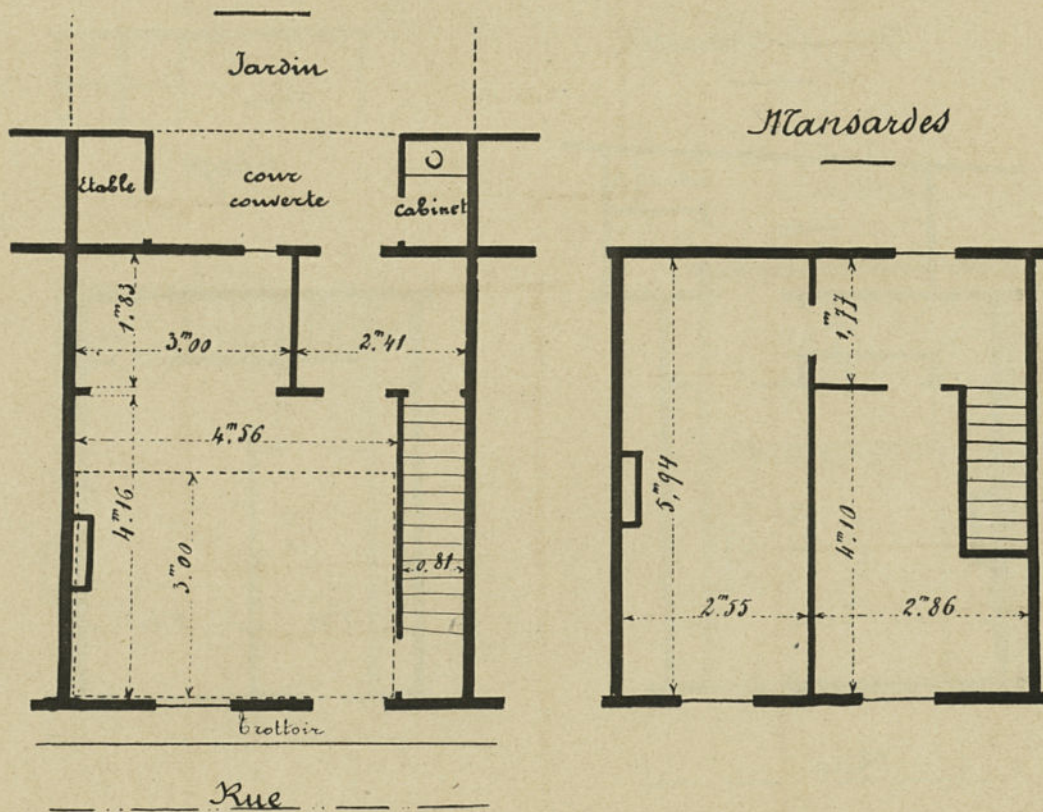
TYPE N° 21.

Ce type a été construit en 1883, cité de la Vignette, fosse N° 3.

Depuis il en a été construit, Place de l'Asile et Parvis de l'Église, cité du Moulin, fosse N° 4.

Surface couverte.	37 ^{m²} ,80
Prix de revient	2.800 fr. »
d° au mètre carré.	74 10
Loyer mensuel.	5 50

Rez-de-chaussée

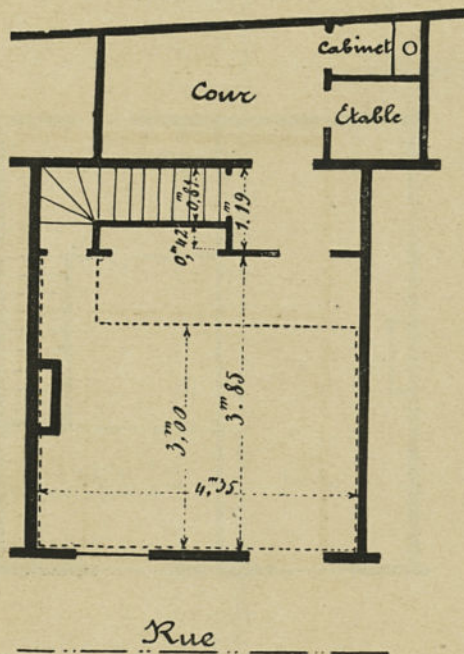


TYPE N^o 22.

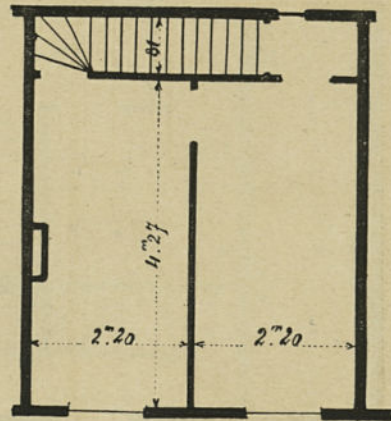
Ce type de maisons a été construit en 1883, rue Faidherbe (Lens-Ville).

Surface couverte.	28 ^{m²} ,00
Prix de revient	2.900 fr. »
d ^o au mètre carré.	103 60
Loyer mensuel.	10 »

Rez-de-chaussée.



Étage

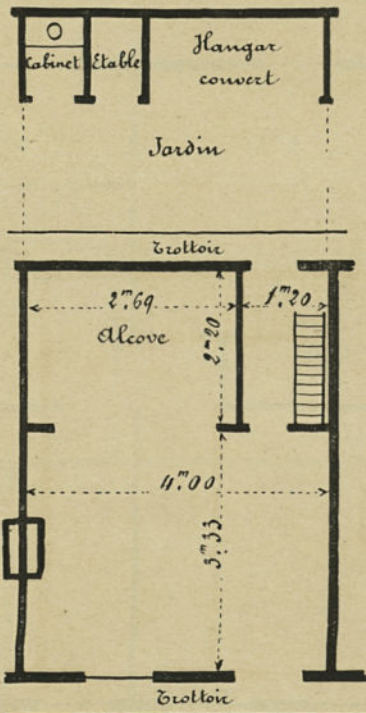


TYPE N° 23.

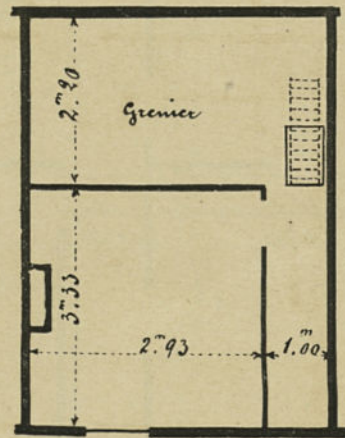
Ce type de maisons a été construit en 1883, rue de Lille, cité du Grand Condé, fosse N° 2.

Surface couverte.	26 ^m 2,70
Prix de revient	2.000 fr. >
d° au mètre carré	75 >
Loyer mensuel	5 >

Rez-de-chaussée.



Mansardes.



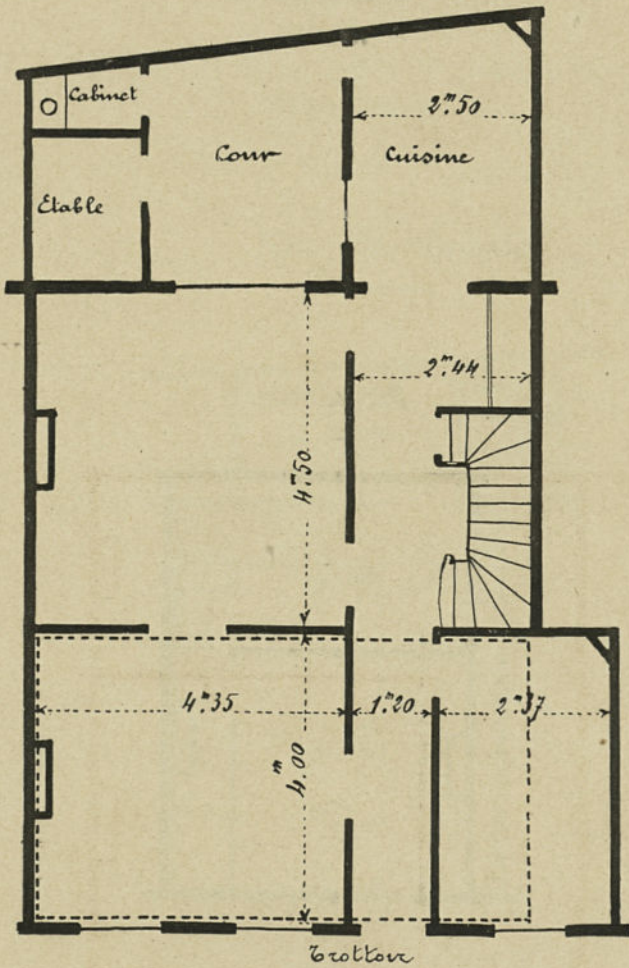
Rue

TYPE N° 24.

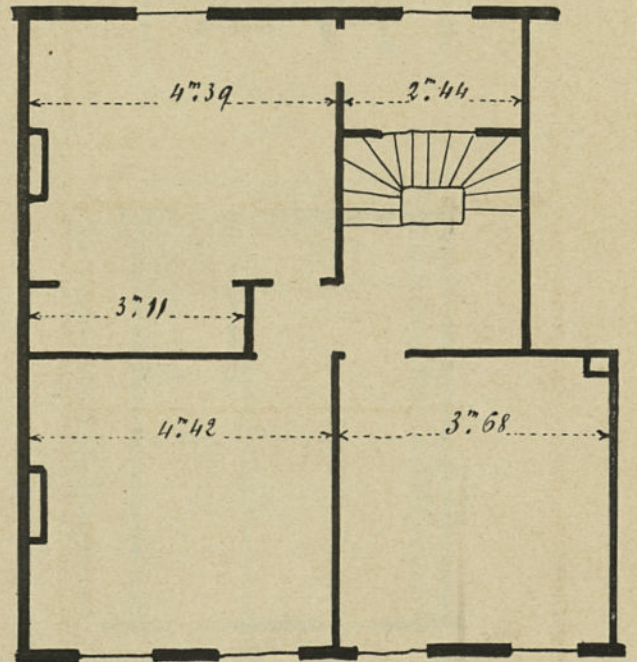
Ce type de maisons a été construit en 1883, rue Faidherbe (Lens-Ville). (Logement d'employé).

Surface couverte.	67 ^m 2,80
Prix de revient	5.000 fr. »
d° au mètre carré	73 75
Loyer mensuel	15 »

Rez-de-chaussée



Étage.

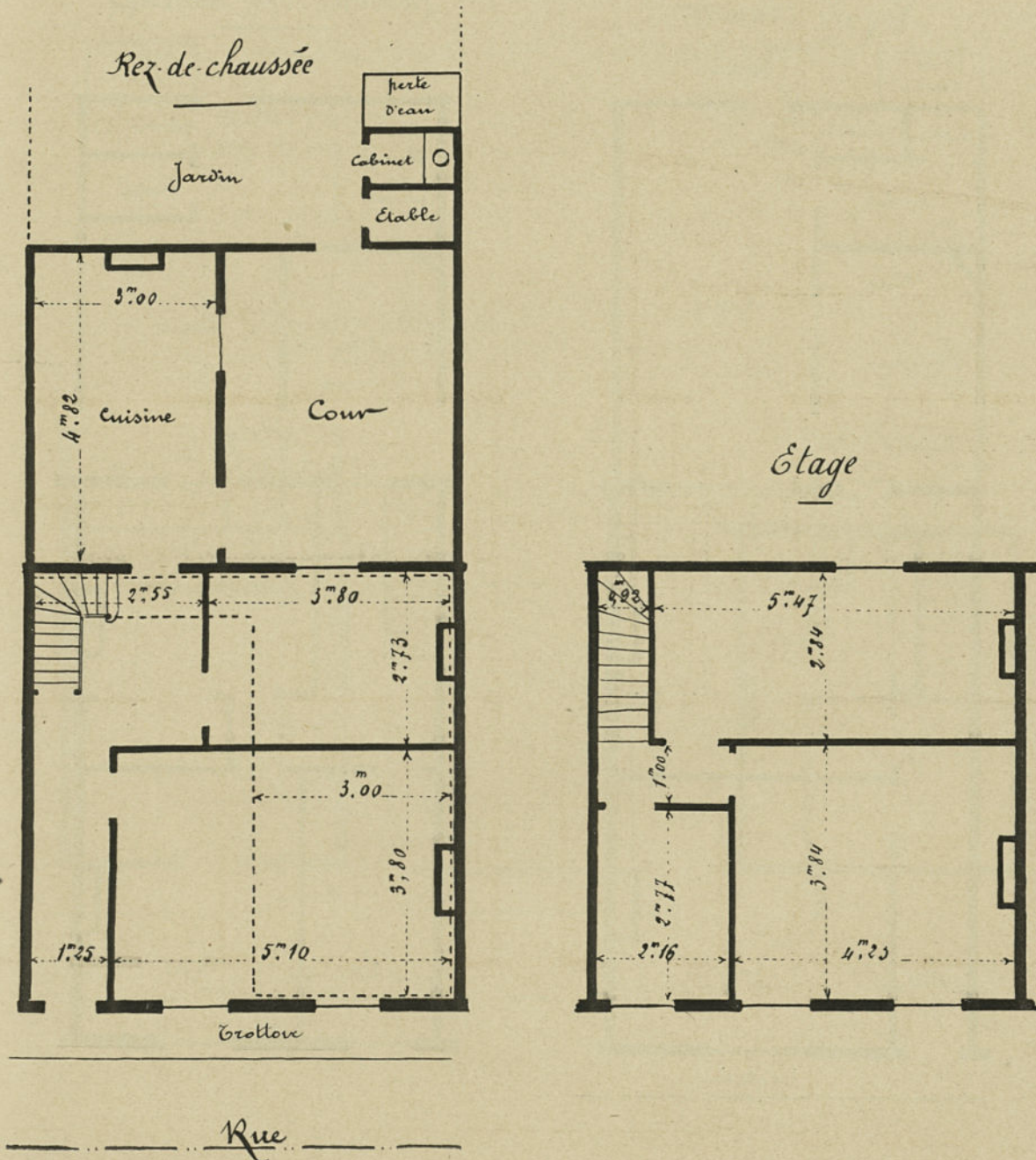


Rue

TYPE N° 25.

Ce type de maisons a été construit en 1883, rue du Marais, cité de Wingles, fosse N° 7.
(Logement d'employé).

Surface couverte	53 ^{m²} ,30
Prix de revient	3.900 fr. >
d° au mètre carré	73 20
Loyer mensuel	15 >

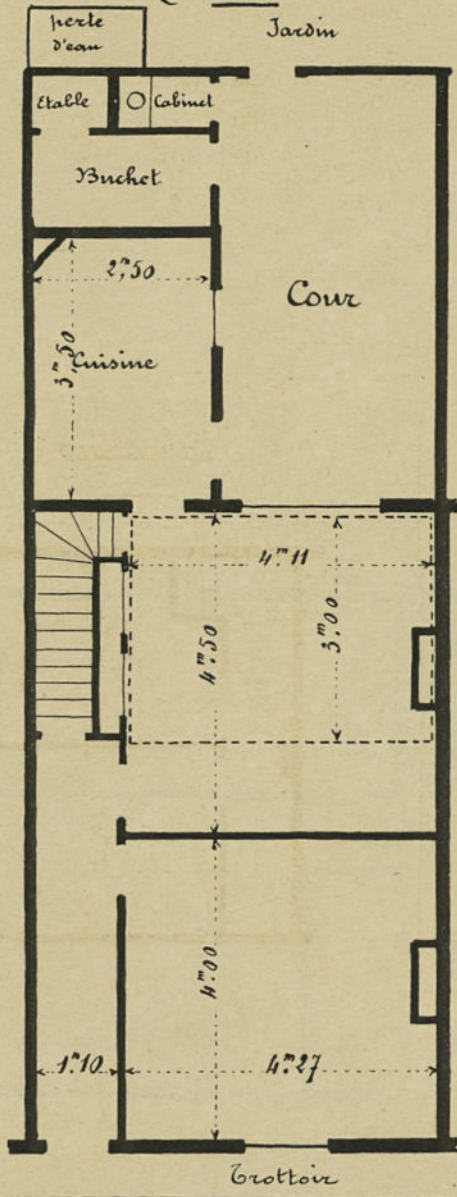


TYPE N° 26.

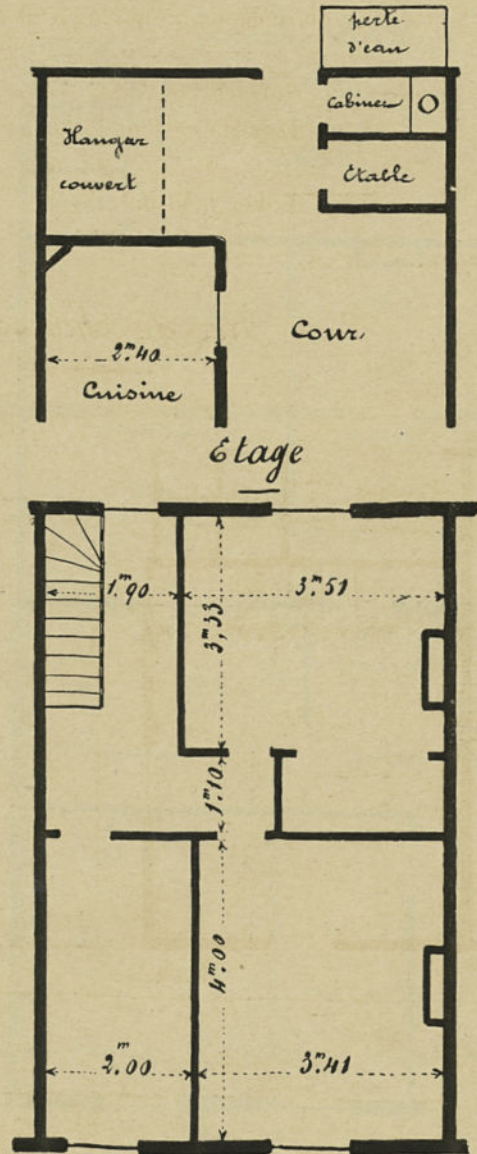
Ce type de maisons a été construit en 1884, au Pont Becquerel, Vendin-le-Vieil, fosse N° 10. (Logement d'employé).

Surface couverte.	54 ^m 2,30
Prix de revient	3.800 fr. »
d° au mètre carré	70 »
Loyer mensuel	15 »

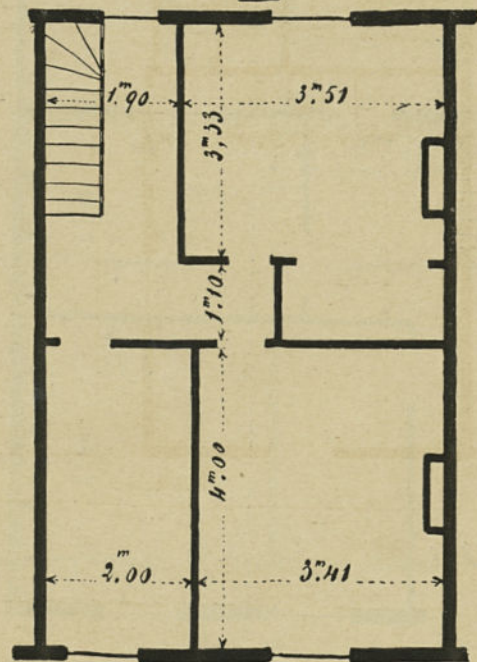
Rez-de-chaussée.



Variante des annexes



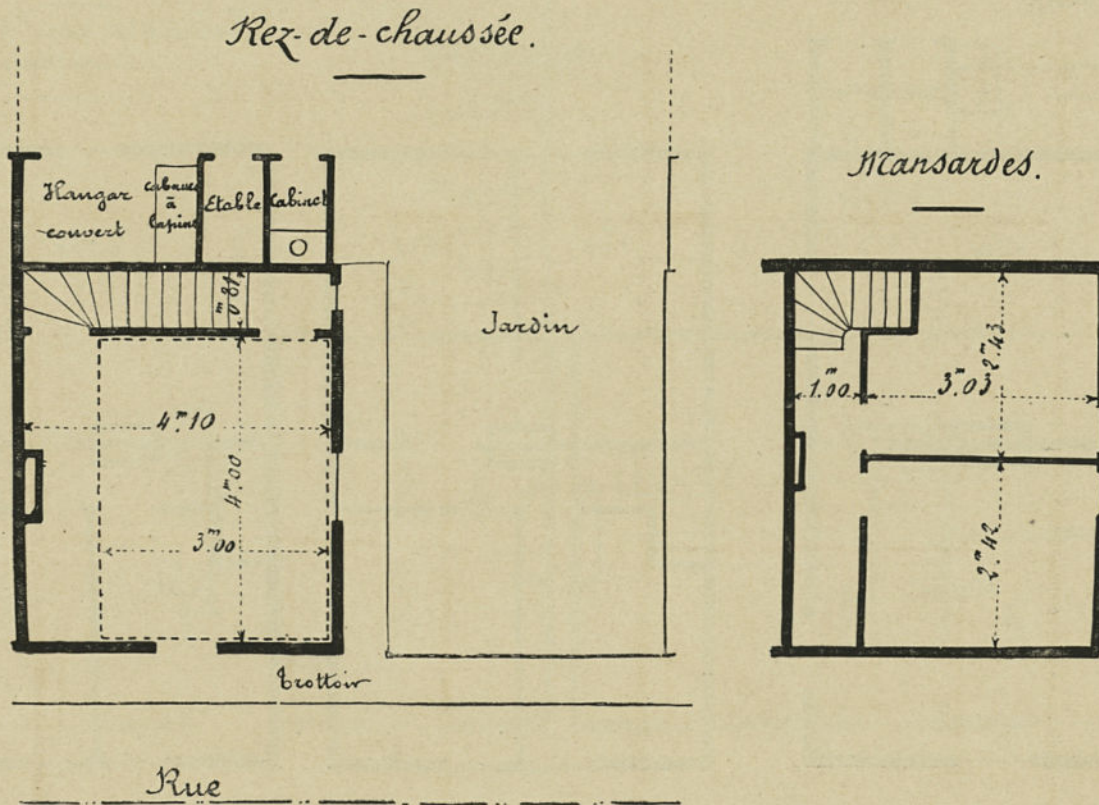
Étage



TYPE N° 27.

Ce type de maisons a été construit en 1891, à la cité Carnot, fosse N° 5.

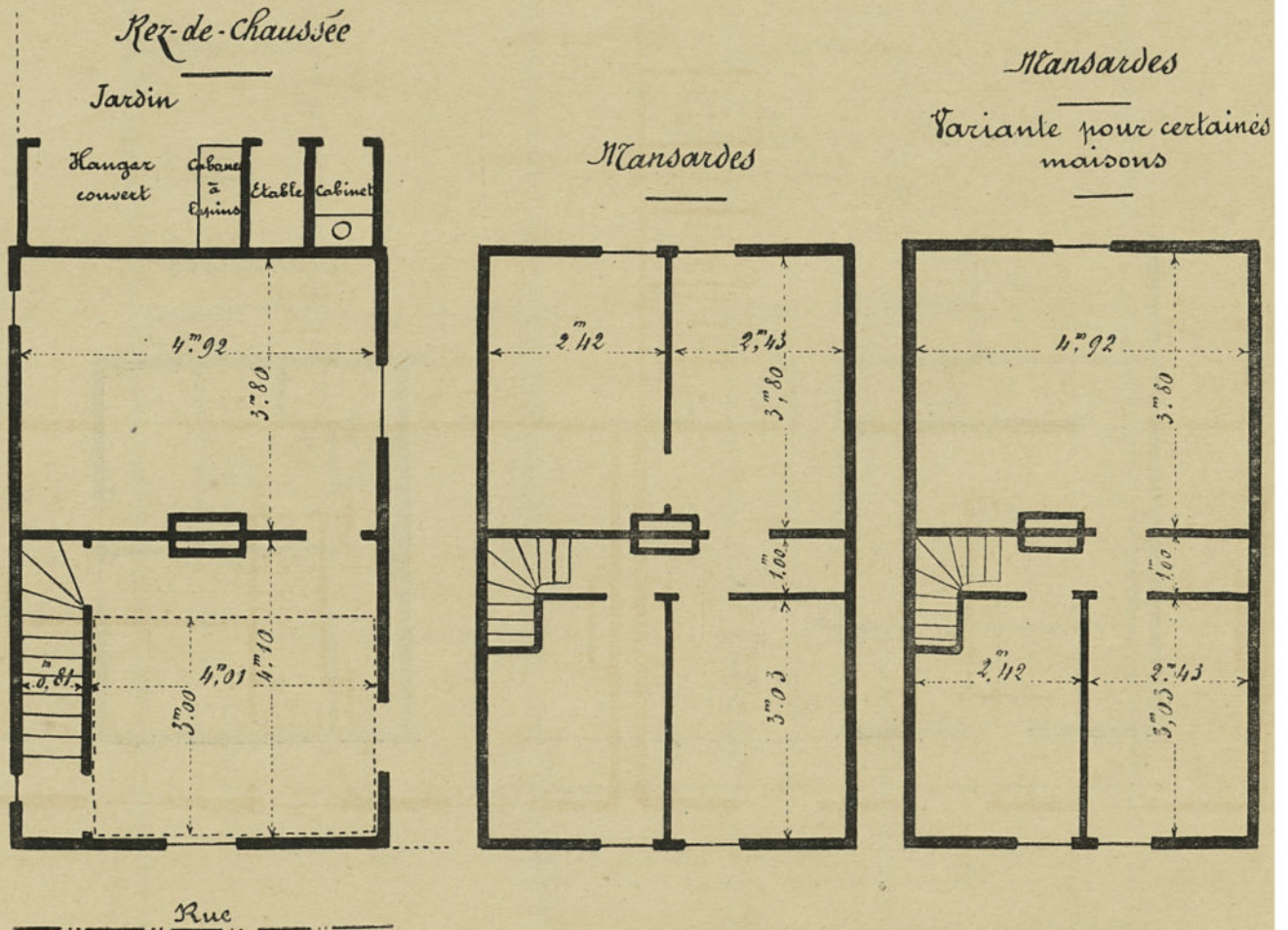
Surface couverte	26 ^m 2,00
Prix de revient	1.700 fr. »
d° au mètre carré	65 40
Loyer mensuel	5 »



TYPE N° 28.

Ce type de maisons a été construit en 1891, cité Carnot, fosse N° 5.

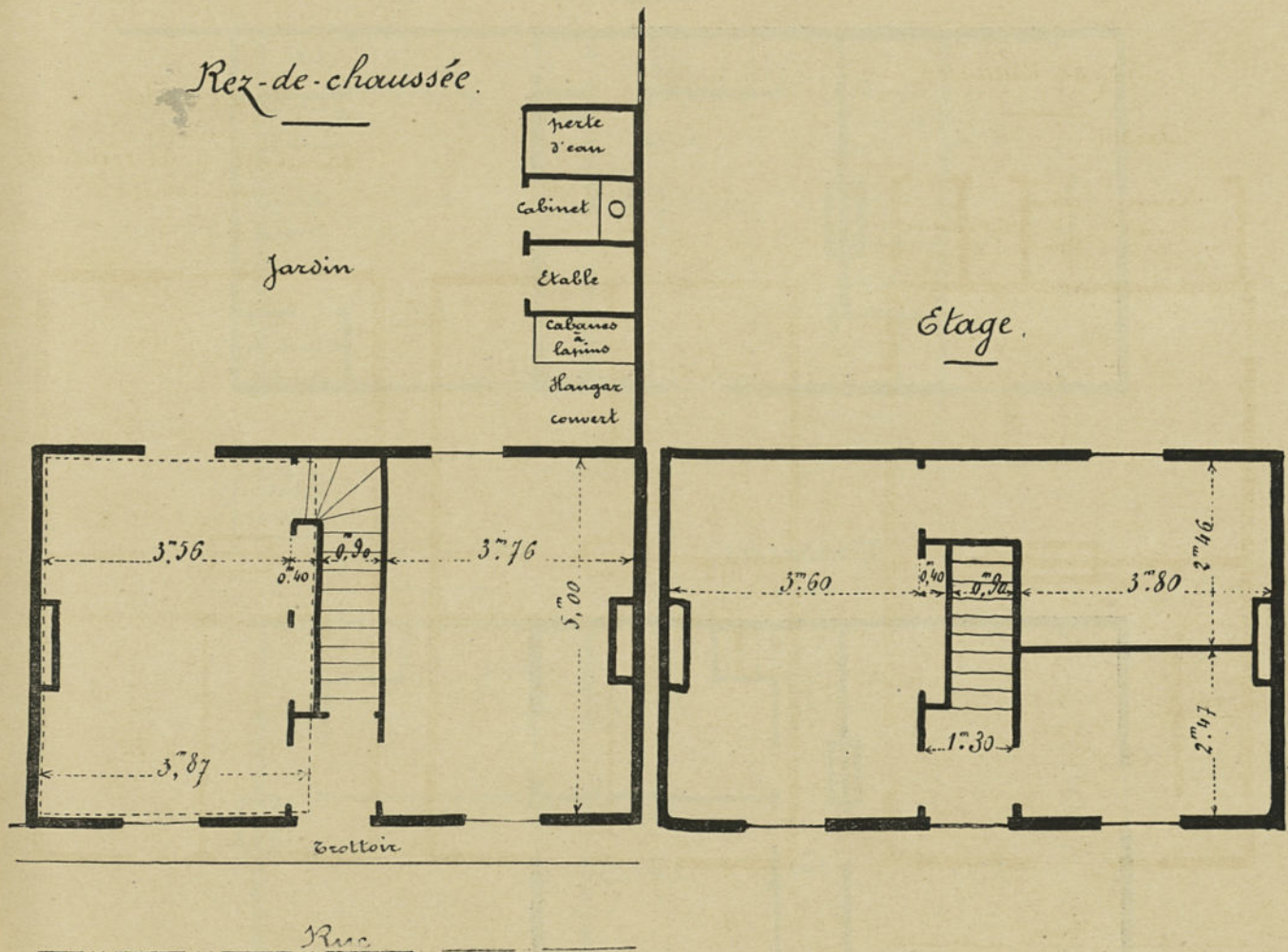
Surface couverte	50 ^m 2,10
Prix de revient	2.970 fr. »
d° au mètre carré	59 30
Loyer mensuel	5 50



TYPE N° 29.

Ce type de maisons a été construit en 1892, place du Jeu de Balle, cité St-Auguste, fosse N° 8.

Surface couverte.	55 ^m 2,90
Prix de revient	3.900 fr. >
d° au mètre carré	69 76
Loyer mensuel	5 50

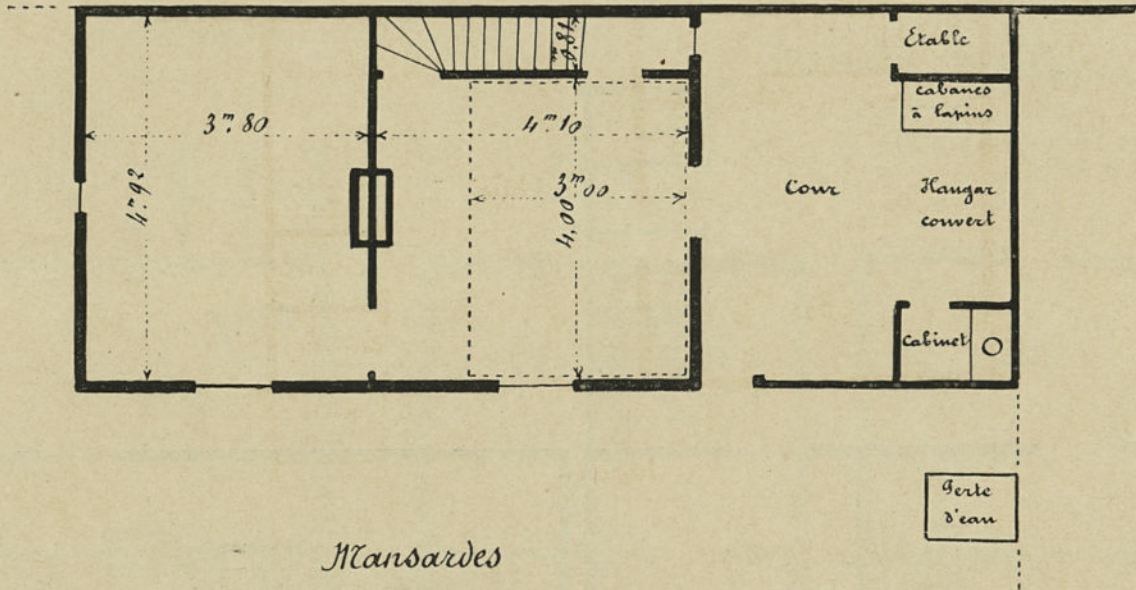


TYPE N^o 30.

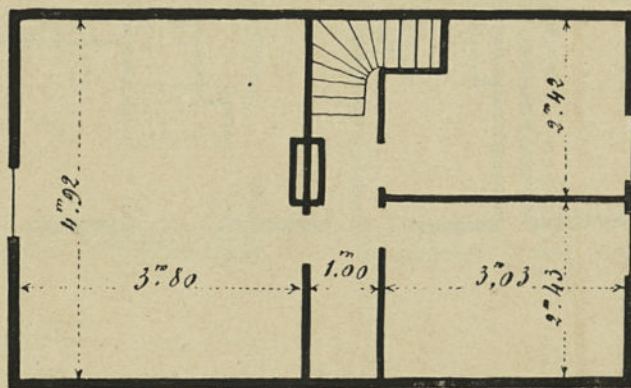
Ce type de maisons a été construit en 1892, à la cité St-Laurent, fosse N^o 12.

Surface couverte	50 ^m ²,40
Prix de revient	3.000 fr. »
d ^o au mètre carré	59 90
Loyer mensuel	5 50

Rez-de-Chaussée.



Mansardes

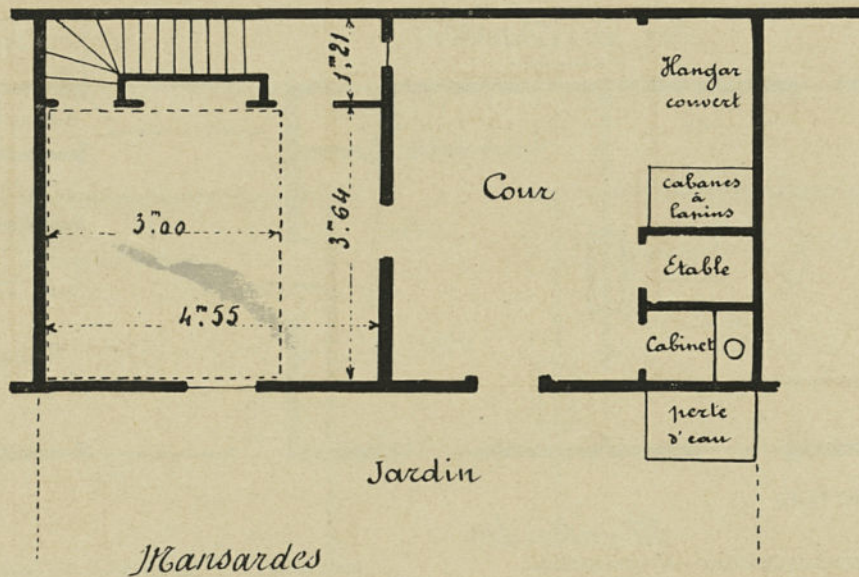


TYPE N° 31.

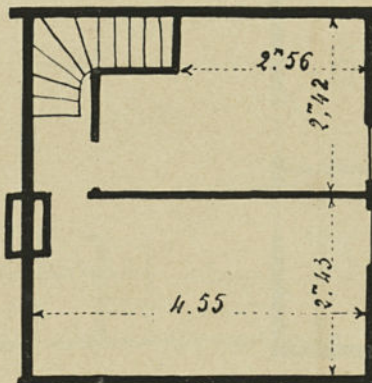
Ce type de maisons a été construit en 1892, à la cité St-Laurent, fosse N° 12.
Depuis il en a été construit à la cité St-Pierre, fosse N° 11.

Surface couverte	28 ^m 2,50
Prix de revient	2.170 fr. »
d° au mètre carré	75 80
Loyer mensuel	5 »

Rez-de-Chaussée.



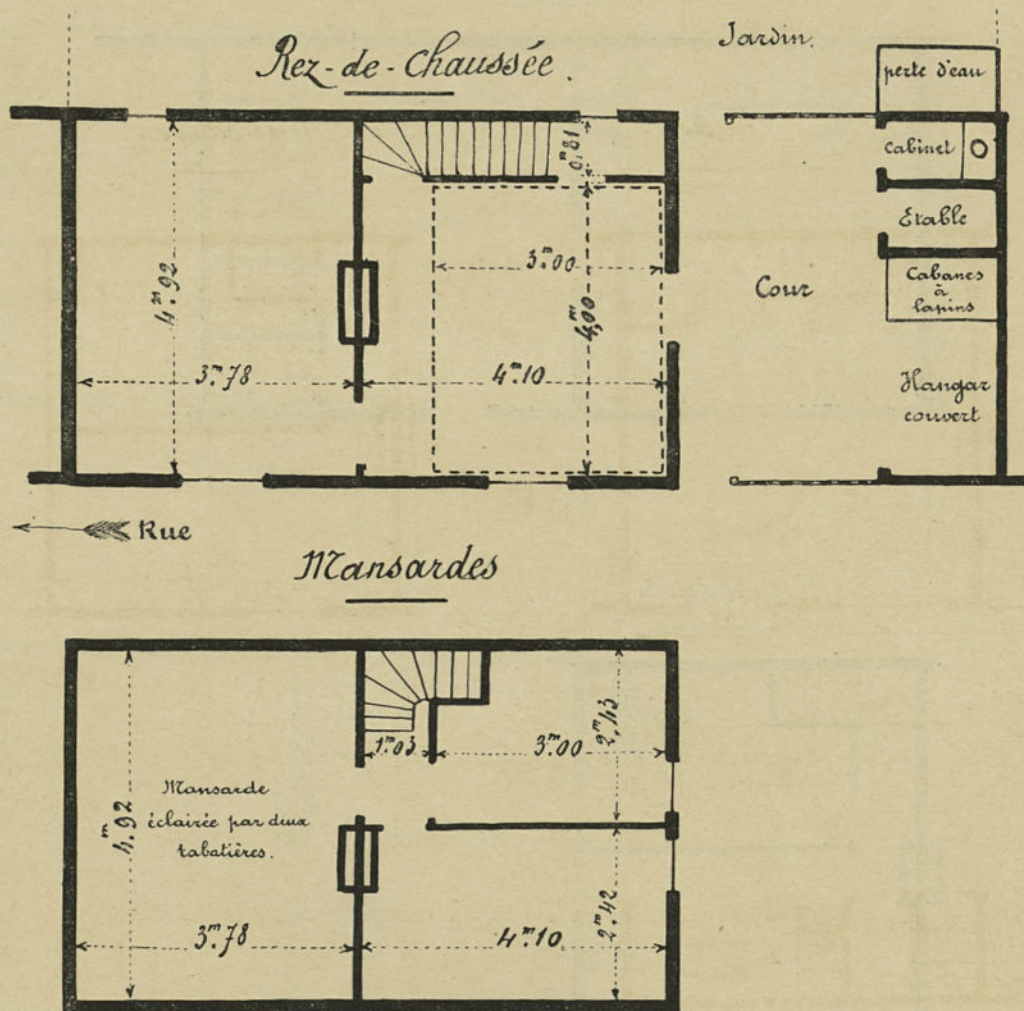
Mansardes



TYPE N° 32.

Ce type de maisons a été construit en 1892, à la cité Jeanne d'Arc, fosse N° 9.

Surface couverte	49 ^{m²} ,80
Prix de revient	3.100 fr. »
d° au mètre carré	62 30
Loyer mensuel	5 50

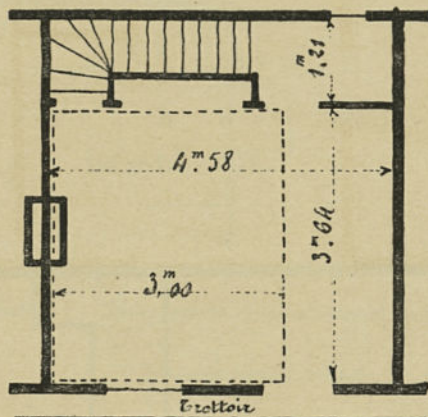


TYPE N° 33.

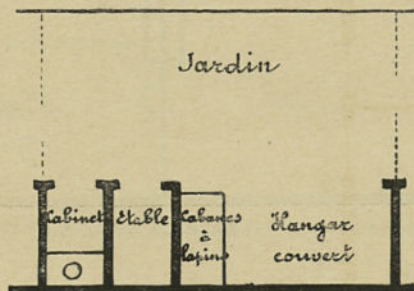
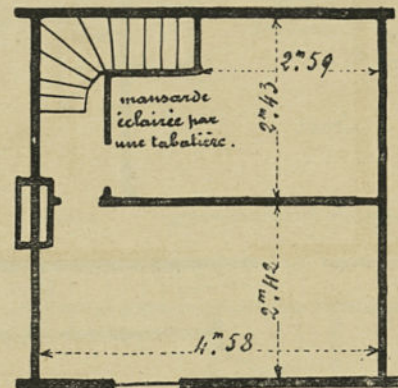
Ce type de maisons a été construit en 1893, rue Louvois, cité du Grand Condé, fosse N° 2.

Surface couverte	28 ^m ²,50
Prix de revient	2.000 fr. »
d° au mètre carré	70 20
Loyer mensuel	5 »

Rez-de-chaussée.



Mansardes

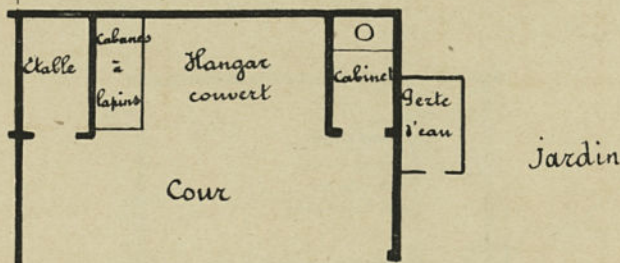


TYPE N° 34.

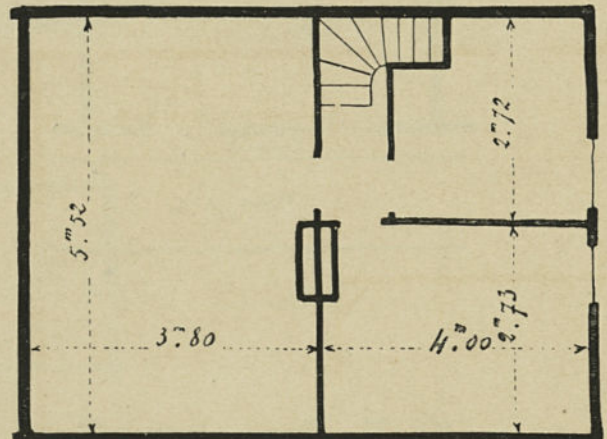
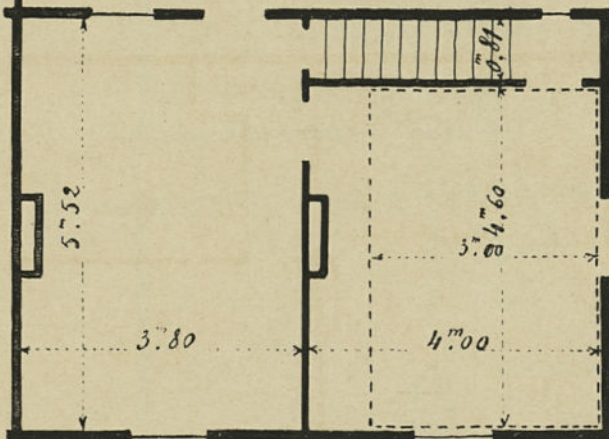
Ce type de maisons a été construit en 1894, à la cité St-Pierre, fosse N° 11.

Surface couverte	53 ^{m²} ,30
Prix de revient	3.140 fr. »
d° au mètre carré	58 90
Loyer mensuel	5 50

Rez-de-chaussée.



Mansardes



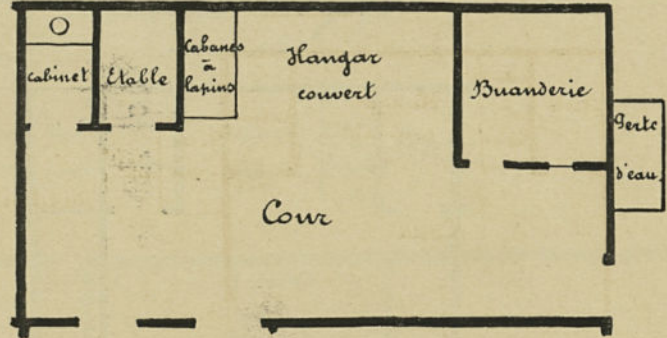
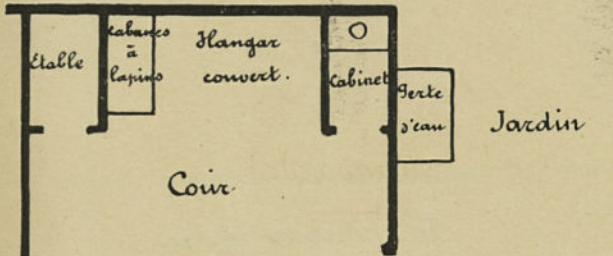
TYPE N° 35.

Ce type de maisons a été construit en 1894, à la cité St-Pierre, fosse N° 11.
 Depuis il en a été construit à la cité St-Auguste, fosse N° 8, à la cité St-Édouard, fosse N° 12.

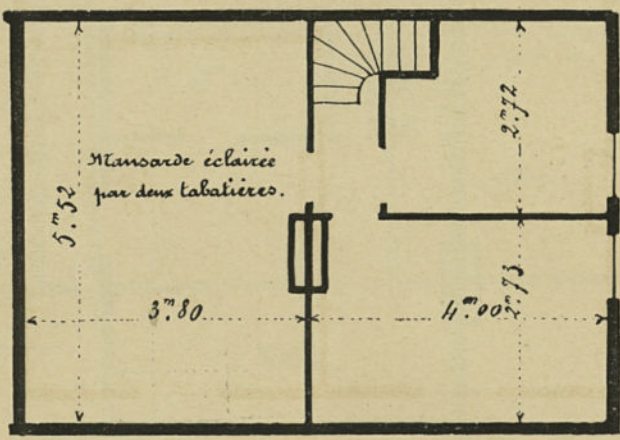
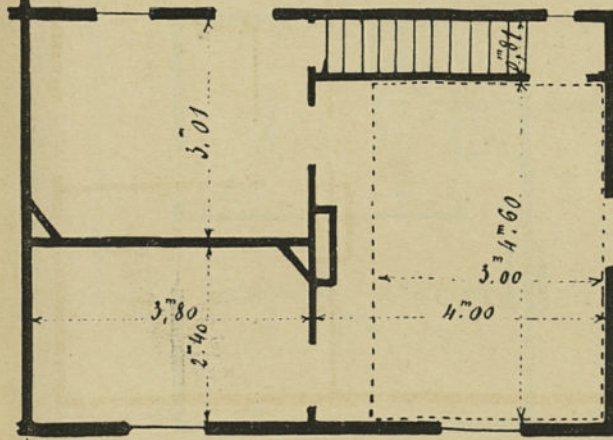
Surface couverte	53 ^m ²,30
Prix de revient	3.250 fr. »
d° au mètre carré	61 »
Loyer mensuel	5 50

Rez-de-chaussée.

Variante des annexes



Mansardes

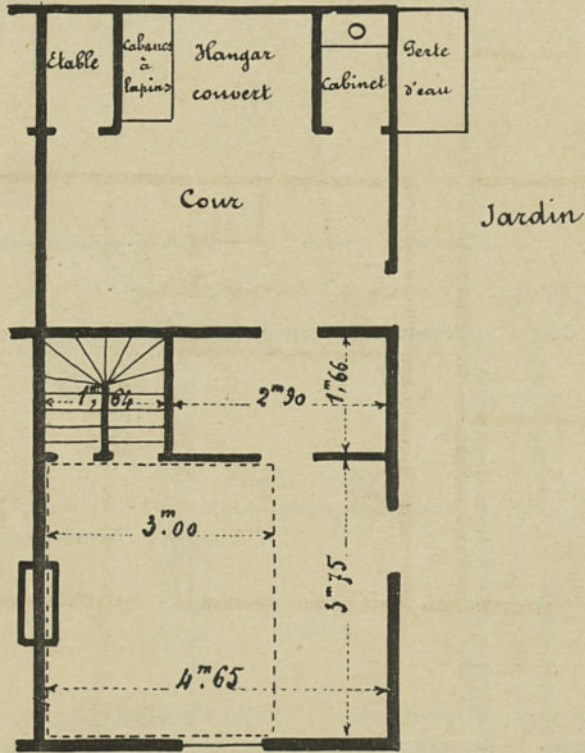


TYPE N° 36.

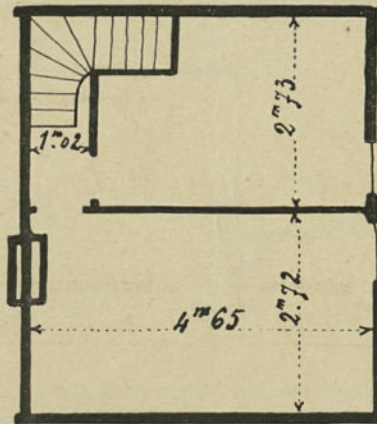
Ce type de maisons a été construit en 1894, cité St-Pierre, fosse N° 11.

Surface couverte	32 ^{m²} , »
Prix de revient	2.370 fr. »
d° au mètre carré	74 05
Loyer mensuel	5 »

Rez-de-Chaussée.



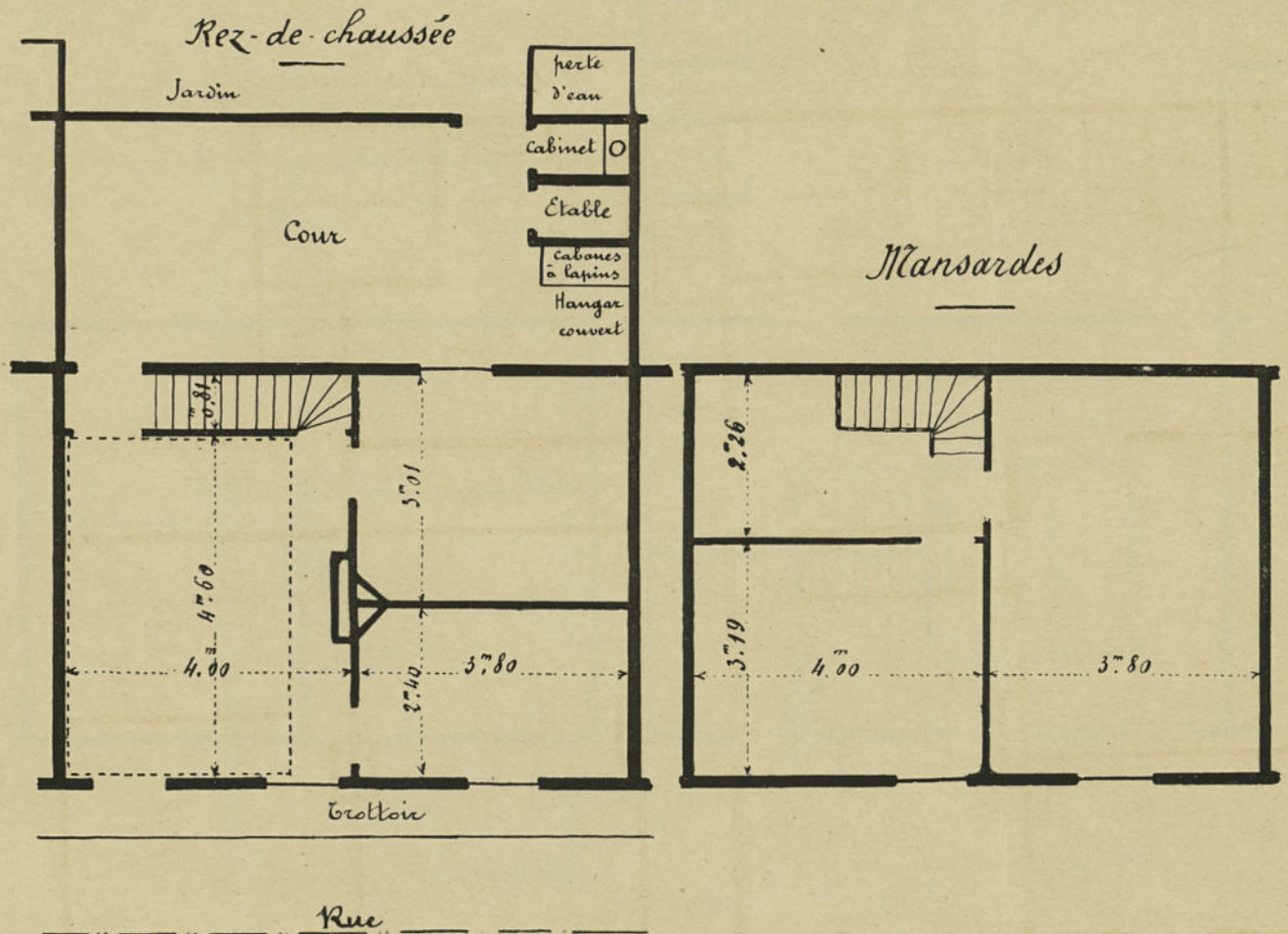
Mansardes.



TYPE N° 38.

Ce type de maisons a été construit en 1897, à la cité St-Édouard, fosse N° 12.
Depuis il en a été construit à la cité St-Auguste, fosse N° 8.

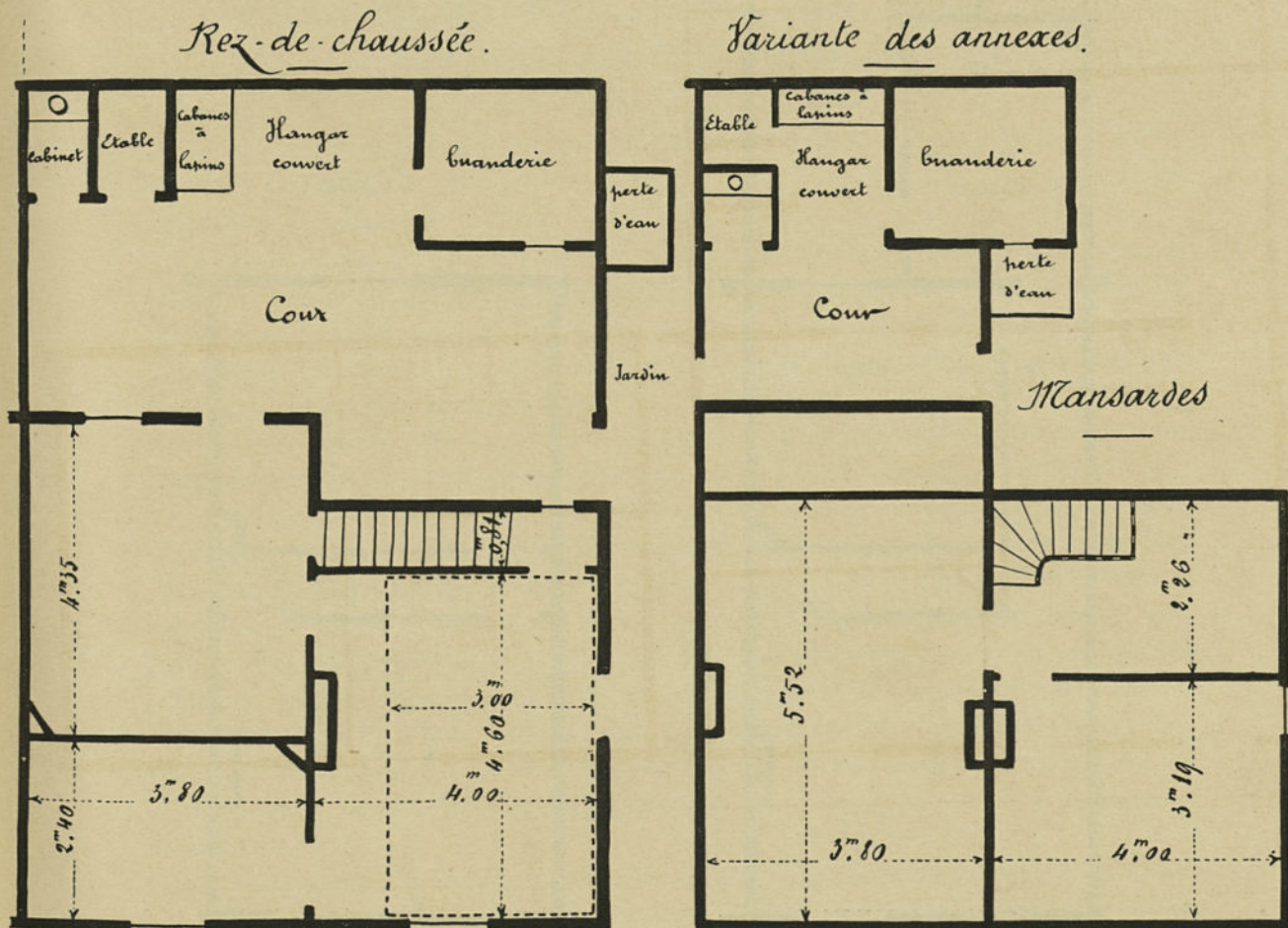
Surface couverte	53 ^m 2,20
Prix de revient	3.580 fr. »
d° au mètre carré	67 30
Loyer mensuel	5 50



TYPE N° 39.

Ce type de maisons a été construit en 1898, à la cité St-Auguste, fosse N° 8.
 Depuis il en a été construit à la cité St-Édouard, fosse N° 12, à la cité St-Pierre, fosse
 N° 11.

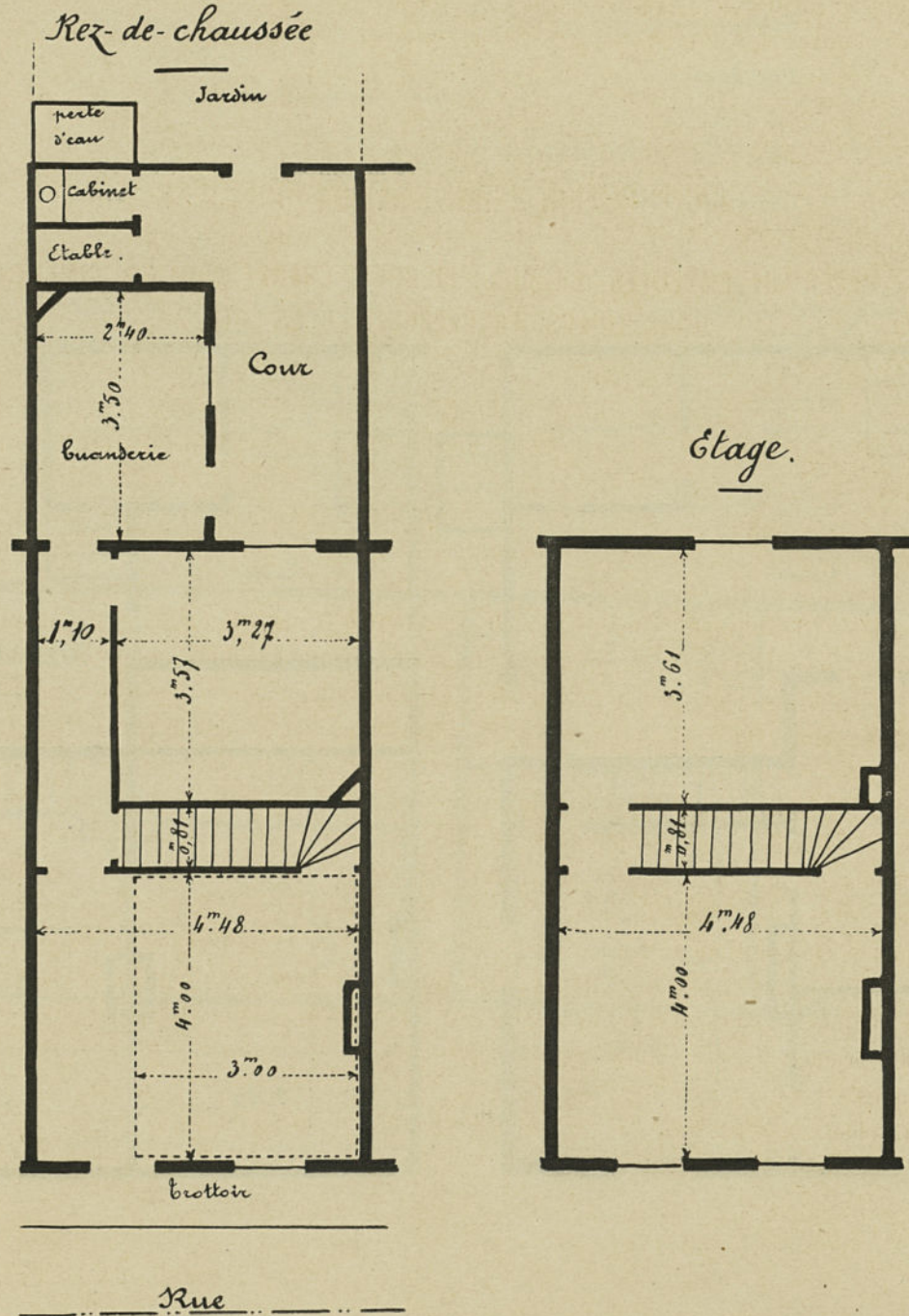
Surface couverte	53 ^m 2,20
Prix de revient	3.765 fr. »
	avec modifications 3.920 »
d° au mètre carré	70 80
	avec modifications 73 70
Loyer mensuel	5 50



TYPE N° 40.

Ce type de maisons a été construit en 1899, rues du Wetz, du Champ de Mars, et route de Béthune.

Surface couverte	44 ^{m²} ,75
Prix de revient	3.800 fr. »
d° au mètre carré	84 90
Loyer mensuel	10 »



SOLUTIONS ADOPTÉES POUR OBTENIR UNE BONNE HYGIÈNE.

Toutes les habitations comportent une cave : elles sont donc très sèches. On a utilisé le relief du sol pour établir les cités suivant une pente, afin d'assurer l'écoulement des eaux, ainsi qu'on le verra plus loin. Une captation d'eau douce, assurée par des nochères volantes et tuyaux de descente, permet à la ménagère de se fournir à ses besoins. Nous allons montrer en suivant toute la construction d'une maison, avec quel soin sont choisis les matériaux.

CONSTRUCTION D'UNE MAISON OUVRIÈRE

(MATÉRIAUX EMPLOYÉS, BRIQUES, PIERRES, CHAUX, MORTIER, CIMENT, BOIS, TUILES, CARRELAGE, VERRES, ETC.).

Les habitations ouvrières sont construites par entreprises en groupes importants de 50, 100, 200. La Société des Mines de Lens fournit les briques et la chaux qu'elle fabrique elle-même.

Les briques sont fabriquées avec une argile spéciale qu'on trouve sur la concession même en couches de 1 mètre à 1^m,50 inférieures immédiatement à la terre végétale. Le prix moyen du mètre carré de terrain est de 1 fr. 10. Les terres, reconnues propres à la fabrication des briques, sont préalablement retournées ; la fabrication et la cuisson sont confiées à un entrepreneur moyennant 10 fr. par 1.000 briques employables. La fabrication, faite par des ouvriers spéciaux, ordinairement des Belges, commence le 15 avril et dure cinq à six mois. On se sert de presses à bras qui produisent des blocs de 220 × 110 × 60^m/_m : les moules sont en fer et bronze, une mince couche de sable empêche l'argile d'adhérer aux parois. On compte 10 litres de sable employés par mille briques. Les briques moulées sont mises en tas sous des hangars, où elles se séchent pendant 2 mois. On les cuit en plein air ; le four a 16 mètres sur 12 mètres avec 6^m,50 de hauteur. Les briques sont superposées avec intervalles de charbon, et des vides sont ménagés pour le passage des flammes. On consomme 31 kilog. de charbon maigre par mille briques. La brique cuite a 215 × 105 × 58^m/_m et pèse 2.100 gr. ; elle a une résistance à la compression de 90 kilog. par centimètre carré. Le défournement est fait par les ouvriers au prix de 0 fr. 85 les 1.000 briques. La fabrication annuelle, répartie sur 4 chantiers, atteint 30 millions de briques.

La chaux provient des craies extraites des terrains de la Société, et cassées en morceaux de 1/2 décimètre cube, qui sont mis dans des fours coniques. Chaque couche de chaux

est recouverte d'une couche de charbon maigre, provenant des Mines de Lens; il faut en employer 29 kilog. par hectolitre de chaux. La cuisson dure 24 heures. La chaux grasse coûte 0 fr. 44 par 100 kilog., et, préparée ainsi pour la confection des mortiers, a la composition suivante, de nature hydraulique :

Humidité	0.734 %
Acide carbonique.....	4.540
Silice.....	2.108
Fer et alumine.....	1.416
Acide sulfurique.....	0.288
Magnésie.....	0.6342
Chaux.....	90.2795

L'hectolitre de craie pesant 120 kilog. et la cuisson faisant perdre 62 kilog., le poids spécifique de la chaux est de 58 kilog. par hectolitre. La fabrication annuelle est de 4.800.000 kilog. par huit fours, et emploie de 10 à 15 ouvriers chauffourniers.

Les mortiers sont fabriqués sur place par des broyeurs mus à la vapeur et formés de 2 meules conjuguées tournant par adhérence dans une cuve mobile; ils utilisent les scories des générateurs de vapeur (2/3 de scories pour 1/3 de chaux); ils pèsent 180 kilog. à l'hectolitre et comportent 10 kilog. d'eau, 19 de chaux et 151 de scories.

Les enduits sur murs et sur lattes sont composés d'une couche d'argile sableuse mélangée d'anas et d'une couche de chaux coulée dans laquelle on incorpore de la bourre.

Les pierres entrant dans la construction des habitations viennent des carrières de Tournai: on a employé aussi des agglomérés de ciment Nothomb.

Le fer sous forme d'I, intervient dans la construction des linteaux; il sert de sommiers pour voussettes de caves; sous forme de barre à section ronde ou carrée, il est employé comme ancrages des maçonneries.

Le rejointoyage des parements extérieurs est fait à joints ordinaires, en mortier blanc ou noir, ou à joints tracés pour les maisons plus soignées (habitations d'employés). On verra, par les photographies, qu'on arrive ainsi à des motifs de décoration très heureux.

Le carrelage des rez-de-chaussée est fait en carreaux rouges de Beauvais mesurant 16×16 $\frac{c}{m}$, ou, dans les maisons d'employés, en céramique jaune ou noire avec dessins formant tapis.

Le ciment est employé pour enduire le soubassement des murs au droit des tuyaux de descente des eaux; les chaperons de murs, etc. Les fosses d'aisance sont enduites en mortier ordinaire, de construction.

Le bois employé pour les escaliers est de l'orme; pour les menuiseries, qui sont données à des entreprises particulières et imposées aux entrepreneurs des maisons, on emploie le sapin rouge et le chêne du pays.

La couverture des maisons est faite en pannes mécaniques de Leforest.

La verrerie est fournie par l'entrepreneur et provient des fabriques du pays (Aniche, Hénin-Liétard, etc.); les zincs viennent de la Vieille-Montagne, etc.

Les épaisseurs de murs sont les suivantes : en fondation, 0^m,45 ; en élévation, 0^m,34 ; murs de refend, 0^m,22 ; cloisons, 0^m,11.

La Société des Mines de Lens a construit jusqu'à 5 et 600 maisons certaines années.

ALIMENTATION D'EAU

(CANALISATION, POMPES, PUIITS, ETC.).

Les pompes servant à l'alimentation d'eau potable sont installées sur des forages creusés jusqu'à 10, 20 et même 40 mètres de profondeur. Le forage est protégé, sur 10 à 15 mètres de sa hauteur, par une gaine en bois. L'aspiration de l'eau est assurée par un plongeur en plomb, ayant 50 ^m/_m de diamètre intérieur, logé dans la gaine. Dans certains cas, pour obtenir une bonne aspiration, l'on creuse un avant-puits de 1 mètre de diamètre, revêtu intérieurement d'une maçonnerie de 0^m,22 d'épaisseur.

Plusieurs cités sont fournies d'eau sous pression par une bache installée dans les bâtiments du puits d'extraction et alimentée par des pompes à grand débit.

Les tableaux ci-après montrent à quelle dépense on doit arriver pour fournir l'eau aux cités ouvrières importantes qui comprennent souvent de 600 à 900 maisons.

CITÉ SAINT-AMÉ, FOSSE N° 3.

Alimentation assurée par une bache de 16 m. c.

FOURNITURES.....	19.150 fr.
MAIN D'ŒUVRE.....	3.400 »
	<u>22.550 fr.</u>

CITÉ SAINT-AUGUSTE, FOSSE N° 8.

Alimentation assurée par une bache de 50 m. c.

FOURNITURES.....	35.585 fr.
MAIN D'ŒUVRE.....	5.370 »
	<u>40.955 fr.</u>

CITÉ SAINT-PIERRE, FOSSE N° 11.

Alimentation assurée par une bache de 60 m. c.

FOURNITURES.....	39.810 fr.
MAIN D'ŒUVRE.....	6.370 »
	<u>46.180 fr.</u>

CITÉ SAINT-ÉDOUARD, FOSSE N° 12.

Alimentation assurée par une bêche de 60 m. c.

FOURNITURES.....	40.110 fr.
MAIN D'ŒUVRE	6.440 »
	<u>46.550 fr.</u>

RÉCAPITULATION DE LA DÉPENSE.

Cité Saint-Amé.....	22.550 fr.
Cité Saint-Auguste.....	40.955 »
Cité Saint-Pierre.....	46.180 »
Cité Saint-Édouard.....	46.550 »
	<u>156.235 fr.</u>

B. — JARDINS DES HABITATIONS OUVRIÈRES

(PLANTATIONS, HAIES, ARBRES ET ARBUSTES : SQUARES, ETC. — DÉPENSES FAITES).

La superficie du jardin attenant aux habitations ouvrières est variable : la moyenne des jardins de la cité de la fosse N° 11, où les maisons sont installées deux à deux et d'une façon symétrique au milieu d'un enclos, atteint 13 ares 20 centiares. Avant d'attribuer une maison à un ménage ouvrier, la Société des Mines de Lens fait planter, dans le jardin y attenant, quatre arbres fruitiers à haute tige ; contre la maison deux espaliers et deux vignes ; près du trou à fumier quelques sureaux au feuillage varié. Elle se charge de l'entretien de ces arbres ainsi que des haies vives qui clôturent le jardin.

L'ouvrier arrange et cultive son jardin à sa guise ; on lui recommande de ne pas planter à moins de cinquante centimètres des arbres et de la haie. Généralement il dessine avec goût son petit coin de terre, et en peut retirer les légumes nécessaires à l'entretien de son ménage. Il lui faudrait des connaissances un peu plus étendues en culture : depuis peu, les premières notions de culture potagère et d'arboriculture fruitière sont données aux enfants des écoles de la Société, dans les classes et dans le jardin d'expérience que possède chaque école, par un ancien élève de l'École Nationale d'Horticulture de Versailles, chargé de la surveillance du travail des jardiniers et entrepreneurs.

L'ouvrier n'a pas à sa disposition assez d'engrais : il ne dispose que du fumier des animaux qu'il élève, des débris du jardin et du produit des fosses d'aisance.

On voit beaucoup de jardins très soignés, où l'ouvrier a planté des arbustes, lilas, cytises, groseilliers, etc., cultive une assez grande variété de fleurs et construit des berceaux de plantes grimpanes.

La cité du Moulin, très populeuse, présente de longues et larges avenues, bordées d'érables, d'acacias, de vernis du Japon, dont la végétation est assez satisfaisante. On a entouré l'église Ste-Barbe, qui forme le centre de la cité, de belles pelouses d'un gazon rustique, au milieu desquelles se dessinent des massifs d'arbustes variés. En face, un vaste jeu de balle, encadré de tilleuls palissés en rideau, derrière lesquels s'abritent les maisons ouvrières, précédées de petits parterres ou de berceaux de feuillage.

La Société entretient, dans chaque cité, un ou plusieurs petits parcs plantés avec soin (lilas, cytises, seringas, alteas, deutzias, conifères, lauriers-amandiers, etc.)

Les plantations bordant les rues sont préservées par des garde-arbres en fer ; les jardins sont clôturés à l'aide de palissades de 1^m,50 de hauteur ou de fortes haies.

Quelques chiffres donneront l'idée de la somme de travail effectuée et du capital dépensé pour ces installations. Le sol calcaire des cités des fosses N^{os} 3, 4, 8, 11 et 12 étant recouvert de 15 centimètres, à peine de terre végétale, il a fallu, pour le rendre cultivable, y apporter des quantités considérables de terre : pour la seule cité N^o 11, 17.000 mètres cubes. Pour implanter des haies dans un sol si ingrat, on a ouvert des tranchées de 0^m,60 de largeur et de 0^m,60 de profondeur qui ont été comblées de bonne terre. Ces haies forment une longueur de 105 kilomètres et ont coûté 210.000 fr. d'établissement. On y a employé 315 kilomètres de fils de fer, pesant 15.750 kilogrammes.

L'épine blanche (*crataegus oxyacantha*) a réussi pour ces haies, là où l'épine-vinette avait péri. On plante l'épine, recépée de 5 ans, à raison de 12 plants par mètre, en ligne. On la palisse en losanges, avec inclinaison de 45°, au bout de 4 ou 5 mois, sitôt le tassement terminé. On tend 3 fils de fer à 0^m,20, 0^m,55 et 1^m,10 de hauteur sur des piquets de chêne, à pointe brûlée, espacés de 6 mètres. La sève étant contrariée par l'inclinaison, les rejets vigoureux poussent verticalement et rendent la haie impénétrable. Pour l'entretien de ces haies, on bêche en mars à 0^m,50 de chaque côté, on bine en juin ou juillet, on élague en juillet, on échenille en décembre : travaux donnés à l'entreprise au mètre ou à la pièce.

La plantation des arbres fruitiers exige l'ouverture de trous de 6 à 8 mètres cubes, suivant la nature du sol : ces trous reçoivent des terres appropriées ; les espèces choisies sont des poiriers, pommiers, cerisiers et noyers, plus rarement des pêchers, pruniers et abricotiers.

On compte 7.000 arbres plantés dans les cités ouvrières, dont 5.000 fruitiers et 2.000 d'alignement, ayant coûté 117.000 fr. dont 15 fr. d'établissement pour les premiers et 21 fr. pour les seconds.

En définitive, la dépense faite pour la création des 23 parcs des cités, des jardins, des habitations et des écoles, a atteint près d'un demi-million.

Ces plantations prennent une importance chaque année plus considérable ; partout où se rencontre une partie de terrain utilisable, on y organise une pelouse agrémentée de massifs, qui aide à donner aux villages ouvriers des Mines de Lens, déjà remarquables par leur variété et leur confort, une certaine coquetterie et une garantie hygiénique appréciable.

C. — PRIX DE REVIENT DES HABITATIONS

(LEUR ENTRETIEN, LOYERS, CHAUFFAGE).

Les croquis des divers types établis pour les logements ouvriers ont été accompagnés, pour la commodité des comparaisons, des chiffres de prix de revient et de loyer. En voici le résumé :

DATES.	TYPE	SURFACE	PRIX DE REVIENT	PRIX AU MÈTRE.	LOYER.
MAISONS D'OUVRIERS.					
1855.....	1	41 ^m 260	2.600 fr.	63fr.41	6fr.50
	2	25 50	1.800	70 60	5 50
1860.....	3	47 40	2.900	61 20	5 50
1866.....	4	30 »	2.800	93 35	5 50
1867.....	6	44 30	2.900	65 40	6 »
1868.....	7	43 60	3.100	71 10	5 50
	8	40 »	3.100	77 50	5 50
1874.....	11	46 40	2.860	61 65	6 »
1875.....	12	39 60	3.000	75 75	5 50
	14	55 80	3.200	57 35	6 50
1882.....	17	38 50	3.200	83 10	10 »
	20	44 80	2.900	64 75	5 50
1883.....	21	37 80	2.800	74 10	5 50
	22	28 »	2.900	103 60	10 »
1891.....	23	26 70	2.000	75 »	5 »
	27	26 »	1.700	65 40	5 »
1892.....	28	50 10	2.970	59 30	5 50
	29	55 90	3.900	69 76	5 50
1893.....	30	50 10	3.000	59 90	5 50
	31	28 50	2.170	75 80	5 »
1894.....	32	49 80	3.100	62 30	5 50
	33	28 50	2.000	70 20	5 »
1896.....	34	53 30	3.140	58 90	5 50
	35	53 30	3.250	61 »	5 50
1897.....	36	32 »	2.370	74 05	5 »
	37	53 20	3.940	74 25	5 50
1898.....	38	53 20	3.580	67 30	5 50
1899.....	39	53 20	3.765	70 80	5 50
	40	44 75	3.800	84 90	10 »

DATES.	TYPE.	SURFACE.	PRIX DE REVIENT.	PRIX AU MÈTRE.	LOYER.
MAISONS D'EMPLOYÉS.					
1865.....	5	56 ^m 2 »	4.000 fr.	71 ^{fr.} 45	15 ^{fr.} »
1868.....	9	49 »	4.100	83 70	15 »
1873.....	10	52 »	3.500	67 50	15 »
1875.....	13	57 60	4.200	72 95	15 »
	15	44 80	3.400	75 90	15 »
1879.....	16	52 80	3.700	70 10	15 »
1882.....	18	52 40	4.500	85 90	15 »
	19	52 40	4.300	82 10	15 »
1893.....	24	67 80	5.000	73 75	15 »
	25	53 30	3.900	73 20	15 »
1894.....	26	54 30	3.800	70 »	15 »

On voit que la Société n'a pas étudié moins de 29 types d'habitations ouvrières, et 11 d'habitations pour ses employés, s'ingéniant à mettre ces maisons à la portée des familles nombreuses (8 ou 10 personnes) ou réduites (ménages sans enfants, veuves avec ou sans enfants).

Le prix modique des diverses habitations est loin de rémunérer le capital de premier établissement et surtout l'entretien, qui est considérable. — On peut dire qu'en somme la Société ne voit, dans la modicité des loyers, qu'un des nombreux moyens, qu'elle a institués, de rendre à ses ouvriers l'existence, après les heures de travail, aussi agréable et peu coûteuse que possible.

Sans s'attarder à tirer des conclusions du tableau ci-dessus, on reconnaîtra que, de 1855 à 1899, les Services techniques ont recherché toutes les solutions s'adaptant aux circonstances diverses du problème posé !

En ce qui concerne l'entretien des maisons, voici un relevé des dépenses faites pendant les 12 mois de l'exercice social 1898-1899 :

	MAISONS D'EMPLOYÉS	MAISONS D'OUVRIERS
RÉPARATIONS	Salaires.....	33.934 fr. 92
	Fournitures.....	22.203 83
	Charrois, etc... ..	18.237 78
	49.105 fr. 37	74.376 fr. 53
Au total.....	123.481 fr. 90	

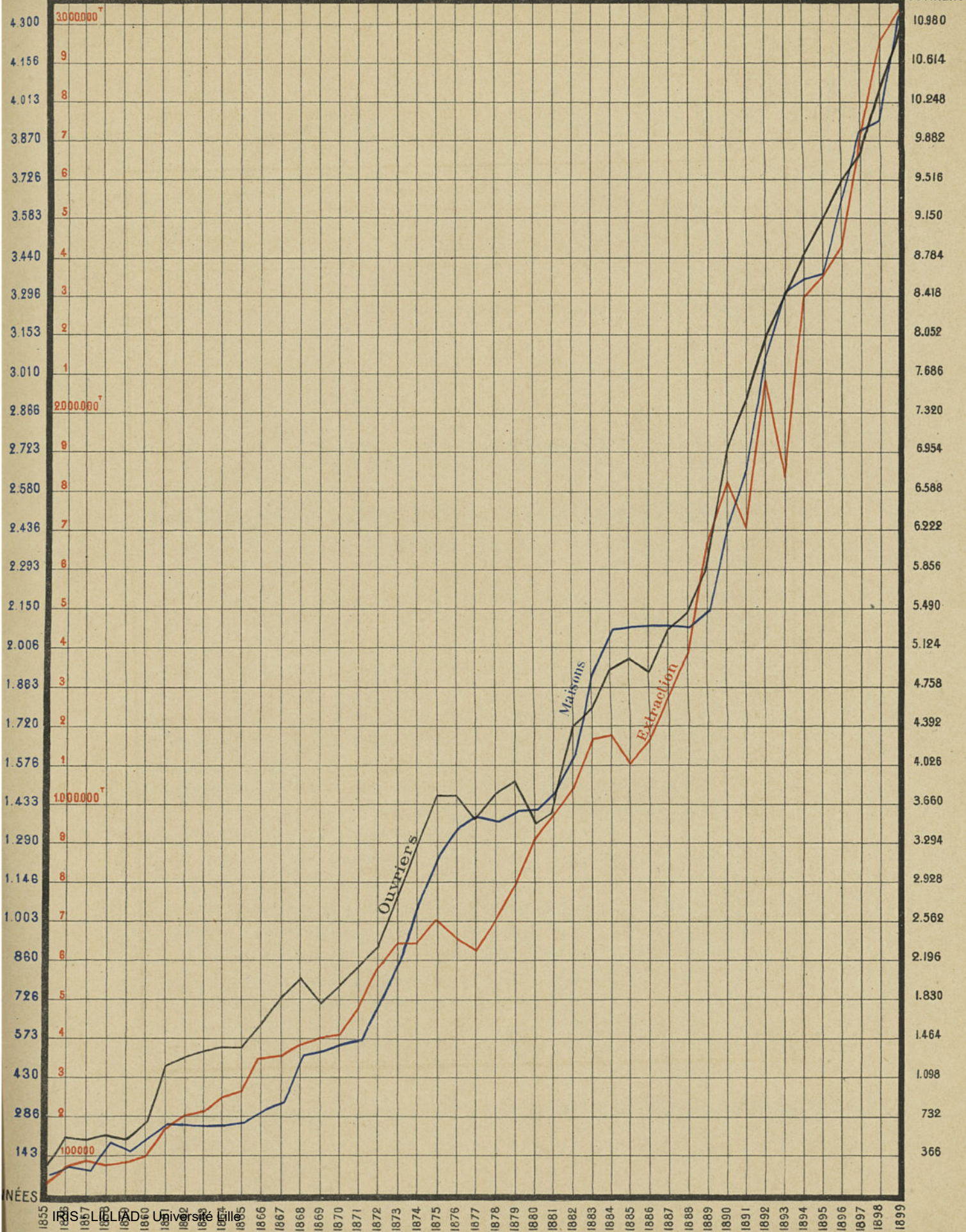
soit, pour environ 4.000 maisons, près de 31 fr. par maison ayant rapporté en moyenne 84 fr. de loyer (338.281 fr. 54).

Le tableau suivant et le diagramme qui en résulte donneront une idée complète de l'accroissement du nombre de maisons ouvrières, année par année, depuis 1855 :

ANNÉES.	EXTRACTION tonnes.	NOMBRE D'OUVRIERS			NOMBRE DE MAISONS			
		Fond	Jour	ENSEMBLE.	habitées	inhabitées	en construction	ENSEMBLE.
1855.....	38.848	228	71	299	»	»	78	78
1856.....	62.021	319	200	519	75	3	17	95
1857.....	72.546	327	172	499	89	6	»	95
1858.....	74.370	420	125	545	80	15	70	165
1859.....	75.539	420	125	545	152	13	»	165
1860.....	99.897	584	83	667	144	21	88	253
1861.....	159.429	930	290	1.220	235	18	»	253
1862.....	198.883	1.033	273	1.306	241	12	»	253
1863.....	213.377	966	379	1.345	245	8	»	253
1864.....	237.715	985	389	1.374	244	9	»	253
1865.....	261.867	1.062	311	1.373	243	10	»	253
1866.....	348.641	1.192	391	1.583	249	4	46	299
1867.....	356.435	1.472	377	1.849	269	30	34	333
1868.....	381.317	1.505	530	2.035	307	26	179	512
1869.....	402.454	1.544	254	1.798	444	68	16	528
1870.....	408.234	1.537	441	1.978	479	49	20	548
1871.....	482.025	1.695	444	2.139	543	5	28	576
1872.....	583.275	1.830	483	2.313	553	23	142	718
1873.....	654.022	2.160	627	2.787	599	19	241	859
1874.....	657.904	2.506	797	3.303	838	69	168	1.075
1875.....	715.097	2.833	893	3.726	962	81	233	1.276
1876.....	670.588	2.894	869	3.763	1.067	175	124	1.366
1877.....	627.813	2.727	823	3.550	1.042	242	99	1.383
1878.....	706.644	2.998	809	3.807	1.091	209	88	1.388
1879.....	795.151	3.065	865	3.930	1.123	180	124	1.427
1880.....	924.842	2.678	860	3.538	1.228	137	68	1.433
1881.....	991.367	2.857	818	3.675	1.421	13	63	1.497
1882.....	1.047.916	3.398	1.043	4.441	1.456	54	164	1.674
1883.....	1.170.083	3.474	1.094	4.568	1.672	43	196	1.911
1884.....	1.185.334	3.880	1.124	5.004	1.858	136	97	2.091
1885.....	1.118.400	3.932	1.172	5.104	1.840	252	»	2.092
1886.....	1.178.537	3.815	1.184	4.999	1.915	192	»	2.107
1887.....	1.295.976	4.106	1.232	5.338	1.925	182	»	2.107
1888.....	1.411.651	4.185	1.276	5.461	1.999	107	1	2.107
1889.....	1.667.400	4.660	1.306	5.966	2.075	31	101	2.207
1890.....	1.842.934	5.496	1.541	7.037	2.170	47	253	2.470
1891.....	1.728.892	5.765	1.687	7.452	2.501	19	161	2.681
1892.....	2.105.481	6.284	1.807	8.091	2.650	30	410	3.090
1893.....	1.838.548	6.499	1.902	8.401	2.928	74	318	3.320
1894.....	2.290.076	6.930	1.932	8.862	3.241	92	23	3.356
1895.....	2.371.505	7.107	2.034	9.141	3.168	203	4	3.375
1896.....	2.557.552	7.383	2.130	9.513	3.279	105	105	3.489
1897.....	2.733.720	7.546	2.290	9.836	3.430	101	369	3.900
1898.....	2.977.154	7.890	3.432	10.322	3.667	115	180	3.962
1899.....	3.065.611	8.343	2.611	10.954	3.957	88	255	4.300

MAISONS EXTRACTION

OUVRIERS



NÉES 1855 1856 1857 1858 1859 1860 1861 1862 1863 1864 1865 1866 1867 1868 1869 1870 1871 1872 1873 1874 1875 1876 1877 1878 1879 1880 1881 1882 1883 1884 1885 1886 1887 1888 1889 1890 1891 1892 1893 1894 1895 1896 1897 1898 1899

On sait que les ouvriers reçoivent de la Société leur chauffage en nature, en quantité proportionnée, dans une certaine mesure, au nombre d'habitants. Voici la règle suivie :

Chaque chef de famille reçoit, par mois et selon les époques de l'année, les quantités d'escaillage suivantes :

5 hectolitres	en été
6	— au printemps et l'automne
et 7	— en hiver

avec supplément de 1, 2 ou 3 hectolitres si le nombre d'habitants, sous le même toit, est de 7, 8, 9 ou supérieur.

D. — BIEN-ÊTRE DE L'OUVRIER

(SON EXISTENCE, SA MANIÈRE DE VIVRE. — JEUX, SOCIÉTÉS MUSICALES, ÉCOLES, ETC.).

Rien n'est plus facile que de se rendre compte de la *Vie du Mineur*, et les économistes qui ont eu la curiosité de pousser à fond leurs recherches en ce sens, ont été intéressés par les conditions d'existence vraiment favorables de cette classe spéciale de travailleurs.

L'ouvrier habite généralement près du puits où il est occupé. Il se marie de bonne heure et a souvent de 4 à 6 enfants : les familles plus nombreuses ne sont pas rares. — S'il est occupé au fond de la mine, il prend son travail à 5 heures du matin et remonte à 1 h. 1/2 de l'après-midi, ce qui lui laisse l'après-midi pour réparer ses forces : il se couche généralement tôt. C'est là le *mineur du trait* ou poste d'extraction. — L'ouvrier faisant partie de la « coupe à terre » descend vers 4 heures du soir et remonte vers minuit : il est chargé des travaux au rocher, du remblayage des tailles, de la réparation des voies, et de la préparation du travail du lendemain.

Le matin, avant d'aller au travail, l'ouvrier de la coupe à charbon, déjeune : il prend avec lui de quoi faire « briquet », léger repas dans la mine vers 10 heures du matin : c'est une musette renfermant du pain beurré ou garni de fromage, et une gourde remplie de café, d'eau ou d'eau-de-vie. Le fort repas de la journée a lieu au retour de l'ouvrier chez lui, c'est-à-dire vers 2 heures, et se compose d'une soupe aux légumes, de lard ou de viande, etc. L'ouvrier se lave à grande eau avant de dîner. Après le repas, il cultive son jardin, s'habille et se promène ou va faire son « estaminet ».

Le climat de Lens et des environs est sec, la plaine étant souvent balayée par le vent d'Ouest qui, depuis la mer, ne rencontre presque pas d'obstacles. Il en résulte un état sanitaire généralement bon. D'ailleurs le Service médical, très bien organisé, est à même

de parer aux nombreuses indispositions peu graves des ouvriers et de leur famille. Les maux de gorge sont cependant à craindre, à cause de la transition de l'air de la mine, généralement chaud et humide, à celui de la surface, sec et plutôt froid. Aussi le mineur met-il, pour rentrer chez lui, un vêtement supplémentaire.

L'ouvrier, grâce à un salaire élevé relativement à celui des autres ouvriers qui l'entourent, vit assez largement, se nourrit et s'habille bien. Le « salon » de sa maison est coquettement paré : il y a des fleurs aux fenêtres. Sur la cheminée, sur le meuble classique en bois blanc, des garnitures de pendules, flambeaux, etc. Aux murs, des tableaux, notamment celui des grades et récompenses obtenus au service militaire, entourés de jolis ouvrages, à l'aiguille ou au crochet encadrés, de la mère et des jeunes filles. Les photographies de famille sont nombreuses et disposées avec goût. L'aspect de la « pièce où l'on reçoit les voisins, amis et parents » est avenant et gai. L'ouvrier est généralement musicien : une des places d'honneur est pour l'instrument dont il joue. Les ouvriers qui ont fait leur congé aux Colonies, en Afrique, etc., en ont rapporté des objets rares, qu'ils mettent en valeur.

La ménagère ne fait pas toujours aussi bonne cuisine qu'elle le pourrait, avec les provisions qu'elle rapporte du marché. Est-ce hâte, insouciance ou ignorance ? Depuis peu, dans les écoles de la ville de Lens et dans celles de la Société, un enseignement ménager a été commencé ; des cours de cuisine sont faits avec succès, en vue d'accommoder simplement mais agréablement et économiquement les victuailles de la famille.

L'ouvrier est, en général, d'un caractère tranquille et de bonne humeur. « Il est habile et fort au travail », il le sait et s'en fait gloire : il jouit d'une grande considération auprès de ses camarades de travail et de ses voisins ; il est également bien vu de ses chefs qui apprécient, chez lui, son courage et son assiduité.

Gagnant largement sa vie, il vit bien et malheureusement, un peu trop sans souci de l'avenir. L'ordre et l'économie font parfois défaut chez le mineur et il faut convenir que l'épargne, pour les vieux jours, est faible. — Vigoureux, fortifié par des travaux journaliers réguliers, sans excès, il se croit invincible aux atteintes des maux de la vieillesse : aussi vit-il un peu trop au jour le jour.

Le mineur, en dehors de son jardin, qu'il cultive avec goût, de son coq batailleur (car tout mineur qui se respecte est « coqueleux »), de ses pigeons voyageurs dont il prend un soin jaloux, s'adonne avec passion à certains jeux.

Le tir à l'arc et le jeu de balle sont très en honneur dans le pays ; ce qui le prouve, ce sont les nombreuses Sociétés d'archers et de joueurs de balle qu'on y rencontre.

L'ouvrier mineur dans ces jeux-là excelle. — S'il est habile au fond et fier de le prouver, il n'est pas moins glorieux de son adresse et de sa force dans les jeux. — La Société des Mines de Lens voit d'un œil bienveillant ces sortes d'exercices qui assouplissent et fortifient le corps ; aussi les favorise-t-elle en aménageant sur des places, au centre des cités ouvrières, des perches à l'oiseau et des jeux de balle où les joueurs, à deux pas de leur porte, peuvent s'exercer dans ces divers sports. — Elle fait mieux, elle excite l'émulation en créant des concours et en offrant de nombreux prix.

L'ouvrier aime la musique. Il n'est pas rare, en parcourant les cités ouvrières d'entendre fréquemment l'ouvrier étudier en vue de quelque prochaine répétition, car tel est instrumentiste, tel autre est chanteur. — Il est remarquable de voir, avec quelle facilité, on arrive à grouper des éléments sérieux pour former fanfares et chorales. — Ces Sociétés d'amateurs sont florissantes, car la bonne volonté, le goût artistique et la persévérance servent de base solide à la concorde et à l'union.

Parmi ces Sociétés musicales il convient de citer en tête la plus ancienne : « la fanfare de St-Amé » de la fosse N° 3, composée de 80 exécutants, vraie phalange d'artistes qui s'est imposée dans les différents concours auxquels elle a pris part, comme musique d'élite.

- « La fanfare Ste-Cécile » de la fosse N° 8, composée de 65 membres actifs ;
- « La fanfare des Mineurs de Wingles » de la fosse N° 7, ayant 45 exécutants.

Ces Sociétés, quoique plus jeunes que la première, ont déjà à leur actif plusieurs récompenses.

A côté de ces musiques, on rencontre diverses chorales :

- « La Chorale du Pic », transformée depuis peu en « Ménestrel du Pic » ; de la fosse N° 6 ;
- « La Chorale Ste-Barbe » de la fosse N° 4 ;
- « L'Alliance », chorale de la fosse N° 8 ;
- « La Chorale de St-Pierre » de la fosse N° 11 ;
- « La Chorale St-Édouard » de la fosse N° 12.

Elles aussi travaillent ferme et savent conquérir haut la main palmes et médailles.

L'ouvrier débute à la mine à 13 et 14 ans. Il passe ses premières années, sitôt qu'il peut courir seul, dans les différentes garderies et écoles créées par la Société des Mines de Lens.

Les soins et l'instruction de l'enfance sont donnés par 40 religieuses et 20 instituteurs laïques ou congréganistes.

Les écoles et asiles, fondés et entretenus par la Société, sont aménagés avec toutes les conditions désirables d'hygiène : les bâtiments qui les composent sont vastes, aérés par de larges et nombreuses baies par où pénètre abondamment la lumière ; ils sont chauffés l'hiver par des calorifères. — De grandes cours, plantées d'arbres, et des préaux couverts complètent l'installation et donnent aux enfants l'espace pour leurs ébats aux récréations.

Il n'y a pas moins, chaque année, de 950 à 1.000 garçons et autant de filles qui suivent les cours des écoles, et 1.600 à 1.700 bambins des deux sexes qui reçoivent des soins assidus dans les garderies.

Plusieurs coopératives se sont fondées dans les cités. — Ces associations libres, se composant généralement de 100 membres, se gèrent elles-mêmes. — La Société des Mines de Lens n'intervient pas dans leur administration, mais elle encourage ces sortes d'initiatives en donnant, pour une modique redevance (douze francs par an), la jouissance

de vastes locaux qu'elle construit et dispose spécialement pour elles dans ses cités ouvrières. — Ces coopératives sont très prospères et les bénéfices qu'elles distribuent entre les divers participants, après prélèvement des fonds de réserve, vont jusqu'à 15 et 20 %.

Cette notice, forcément très succincte, permet cependant d'apprécier l'effort énorme que la Société des Mines de Lens a fait pour donner à ses ouvriers, en les groupant autour de ses sièges d'extraction, des habitations saines, commodes et agréables, conciliant ainsi les conditions d'hygiène les plus étendues et le bien-être le plus grand avec les nécessités qu'impose le travail dans les mines.

